

Warren Murdock, président de la Chambre de commerce américaine en Algérie :
« L'Algérie offre de réelles opportunités aux investisseurs américains » **P4**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 7 octobre 2026 / N° 1440 / PRIX 20 DA



Diego Mellado Pascua, ambassadeur de l'UE à Alger :
« L'Algérie est un partenaire fiable, fort et stratégique » **P2**

Alger et Niamey mettent en exploitation la dorsale à fibre optique

L'ALGÉRIE POSE UN NOUVEAU JALON NUMÉRIQUE AU SAHEL

De la frontière algérienne au cœur du Niger, une nouvelle autoroute numérique vient de voir le jour. La mise en service de la dorsale en fibre optique reliant In Guezzam à Arlit-Agadez marque une avancée concrète dans la coopération entre Alger et Niamey. **P3**



Un accord signé en marge de NAPEC

SONATRACH RENFORCE SON PARTENARIAT AVEC PTTEP **P4**



Deux vols hebdomadaires
dès le 28 octobre

AIR ALGÉRIE REPREND LA LIAISON ALGER-TRIPOLI **P3**

Le ministre de la Justice présente le texte de loi portant Code pénal au Sénat :

« Pas de circonstances atténuantes pour les incendiaires et les agresseurs d'enfants »

Face à la gravité des incendies criminels et des atteintes commises contre les enfants, le projet de nouveau Code pénal entend renforcer considérablement l'arsenal répressif. Le texte présenté devant le Conseil de la nation prévoit l'application de la peine de mort dans certains cas, notamment pour les incendies volontaires et les enlèvements d'enfants. **P2**



Une solution algérienne hébergée en Algérie
Djezzy et BortoCall lancent leur messagerie sécurisée

Djezzy et la startup algérienne BortoCall annoncent le lancement commercial de Relay by BortoCall, une solution professionnelle de messagerie instantanée et de collaboration destinée aux entreprises, administrations et institutions algériennes. Proposée par Djezzy en mode Software as a Service (SaaS), Relay vise à répondre aux besoins croissants des organisations en matière de communication sécurisée, de protection des données et de souveraineté numérique. Hébergée sur Djezzy Cloud, la solution offre une messagerie professionnelle chiffrée de bout en bout, garantissant la confidentialité des échanges et la protection des données. Les données liées à son utilisation sont hébergées et traitées en Algérie, offrant ainsi aux organisations un cadre adapté à leurs exigences en matière de protection des données personnelles et de maîtrise de leurs informations. Relay permet aux collaborateurs d'échanger individuellement ou en groupe, de passer des appels audio et vidéo, de créer des canaux dédiés aux équipes et aux projets, ainsi que de partager des fichiers. La plateforme permet également de mettre en place des réseaux de communication entre différentes organisations, facilitant les échanges et la collaboration professionnels. Une console d'administration centralisée donne par ailleurs aux responsables informatiques la possibilité de gérer les utilisateurs, les accès, les licences et les permissions en fonction des règles propres à chaque organisation. À travers cette solution, BortoCall et Djezzy entendent répondre aux enjeux liés à la sécurisation des communications professionnelles et à la localisation des données. L'hébergement en Algérie, associé au chiffrement de bout en bout, constitue ainsi l'un des principaux atouts de Relay dans un contexte où les entreprises et les institutions accordent une importance croissante à la protection de leurs données et à leur souveraineté numérique. Pour Bilal Sefsaf, CEO et cofondateur de BortoCall, Relay repose sur une conviction claire : les entreprises et les institutions doivent pouvoir communiquer dans un environnement garantissant la confidentialité de leurs échanges et la maîtrise de leurs données. Il souligne que le chiffrement de bout en bout et l'hébergement en Algérie placent la sécurité et la protection des données au cœur de la solution. Le partenariat avec Djezzy constitue, selon lui, une étape importante pour rendre cette technologie accessible aux organisations algériennes et démontre la capacité d'une startup nationale à concevoir et déployer une solution de communication professionnelle répondant à des exigences élevées. De son côté, Boumediene Senouci, directeur général de Djezzy, estime que le lancement de Relay marque une nouvelle étape dans l'accompagnement des entreprises algériennes dans la transformation de leurs communications professionnelles. La solution réunit, selon lui, l'expertise technologique de BortoCall, l'infrastructure Cloud de Djezzy et la capacité d'accompagnement de l'opérateur afin de proposer un outil à la fois performant, sécurisé et souverain. À travers ce partenariat, Djezzy affirme également sa volonté de contribuer à l'émergence et à la valorisation des compétences et des innovations développées en Algérie. Relay illustre ainsi une démarche visant à proposer aux entreprises et institutions nationales des solutions technologiques conçues localement, adaptées à leurs besoins et susceptibles de renforcer progressivement l'écosystème numérique algérien.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE PRÉSENTE LE TEXTE DE LOI PORTANT CODE PÉNAL AU SÉNAT :
« Pas de circonstances atténuantes pour les incendiaires et les agresseurs d'enfants »

Présentant hier le projet de loi portant Code pénal devant le Conseil de la nation, le ministre de la Justice a annoncé des sanctions maximales contre les auteurs d'incendies volontaires et les ravisseurs d'enfants, tout en précisant que les condamnés pour ces actes ne pourront bénéficier de circonstances atténuantes.

PAR NOURREDINE B.

De nouveau, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, s'est présenté, hier, devant les membres du Conseil de la nation pour présenter le texte de loi portant Code pénal, relatif notamment à l'application de la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, ainsi que des ravisseurs d'enfants. À cette occasion, le ministre a souligné que ce projet de loi s'inscrivait dans le cadre de la poursuite de la lutte contre les différentes formes de criminalité, de la criminalisation de certains actes issus de la réalité sociale et du renforcement de la protection des enfants. Dans cette veine, il n'a pas manqué de souligner que le texte présenté traduisait également « la ferme volonté politique des hautes autorités du pays de faire face, avec la rigueur

de la loi, à ces phénomènes criminels graves et d'assurer la dissuasion générale et spéciale ». Boudjemaa a insisté sur le fait qu'il s'agissait de lutter contre « les crimes d'incendie volontaire et ceux visant des enfants, à travers l'application des peines maximales à l'encontre de leurs auteurs, afin d'éradiquer ces crimes, étrangers à notre société et à notre religion », a-t-il fait savoir. De même, le texte élargit le champ d'application de la peine de mort aux auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, de destruction volontaire de biens publics et privés commise au profit de parties étrangères dans le cadre de la trahison, de l'intelligence ou du crime organisé, ainsi qu'à l'encontre de quiconque tente de porter atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale, a détaillé le ministre. Il a ajouté que le texte de loi prévoyait



également des sanctions légales à l'encontre de quiconque « finance, commandite ou participe à la commission de ces actes par quelque moyen que ce soit, y compris les plateformes de réseaux sociaux ». Pour le garde des Sceaux, ce texte est à même de renforcer la protection pénale des enfants, en instaurant la peine de mort à l'encontre des ravisseurs d'enfants, quel que soit le moyen utilisé. La peine est aggravée lorsque le crime est accompagné

d'actes de torture, d'agression sexuelle ou de sévices, en tant que mesure ferme face à la recrudescence de ces crimes au cours des dernières années. Enfin, Lotfi Boudjemaa a fait observer que le texte en question disposait que « la personne condamnée pour l'un des actes relatifs aux incendies volontaires ou aux agressions contre des enfants ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal », a prévenu le ministre. ■

ARKAB DÉVOILE LE NOUVEAU PROGRAMME DE NAFTAL
3,5 millions de pneus importés au premier trimestre 2027

L'Algérie importera 3,5 millions de pneumatiques durant le premier trimestre 2027, a annoncé lundi à Oran le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Le ministre a fait cette annonce lors de sa visite au stand de Naftal, à l'occasion du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC-2026), qui a ouvert ses portes lundi dans la capitale de l'Ouest algérien. Mohamed

Arkab a précisé que Naftal avait déjà importé un million de pneumatiques en huit mois et qu'elle importerait 3,5 millions de pneus supplémentaires durant les trois premiers mois de 2027. « Nous avons chargé Naftal d'importer les pneus. Le programme est respecté. Nous avons déjà importé un million d'unités en huit mois et nous allons importer 3,5 millions de pneus durant le premier trimestre 2027 afin de répondre à la demande.

Même chose pour les lubrifiants, où vous avez sans doute remarqué que le prix du bidon de 5 litres est passé de 15 000 DA, voire 18 000 DA, à 8 300 DA, soit une baisse de 72 % », a déclaré Mohamed Arkab. Cette filiale de Sonatrach a été désignée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, comme l'unique importateur de pneumatiques en Algérie. Cette mesure vise notamment à assurer une disponibilité régulière

du produit sur le marché national et à répondre à la demande. Le président Tebboune avait annoncé l'importation d'un million de pneumatiques à la suite de la tragédie du bus tombé dans l'oued El Harrach en août 2025. Cette décision avait été prise dans le contexte des mesures engagées pour renforcer la sécurité routière et améliorer la disponibilité des pneumatiques sur le marché national. ■

DIEGO MELLADO PASCUA, AMBASSADEUR DE L'UE À ALGER :
« L'Algérie est un partenaire fiable, fort et stratégique »

L'Union européenne (UE) entend renforcer davantage son partenariat avec l'Algérie, notamment dans le domaine énergétique, a indiqué hier, à Oran son ambassadeur en Algérie, Diego Mellado Pascua. Le diplomate s'est exprimé lors d'une conférence de presse animée en marge de la 14e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène pour l'Afrique et la Méditerranée (NAPEC 2026), a rapporté l'Union européenne dans un communiqué. À cette occasion, l'ambassadeur a souligné « l'importance que l'Union européenne accorde à

son partenariat énergétique avec l'Algérie », qu'il a qualifiée de partenaire « fiable, fort et stratégique » dans ce domaine. Il a ainsi mis en avant la place qu'occupe l'Algérie dans la coopération énergétique entre les deux parties, dans un contexte marqué par les transformations du secteur et les nouvelles priorités liées à la transition énergétique. Diego Mellado Pascua a précisé, par ailleurs, que « l'Union européenne cherche à approfondir sa coopération avec l'Algérie et à encourager les investissements dans les énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert,

contribuant ainsi à positionner l'Algérie comme un acteur de premier plan dans ces domaines ». Au-delà du secteur énergétique, l'Algérie et l'Union européenne ambitionnent également de renforcer leur intégration économique et de faire de leur partenariat un vecteur de soutien au développement de l'industrie locale et à la diversification de l'économie algérienne, a ajouté la même source. Selon le communiqué, cette orientation vise à élargir les domaines de coopération entre les deux parties et à favoriser davantage les investissements, l'innovation et les échanges économi-

ques, tout en accompagnant les efforts engagés pour développer de nouvelles filières énergétiques et industrielles. Le communiqué a fait savoir, en outre, que lors de la première journée du NAPEC, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie avait accueilli le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, au pavillon de l'Union européenne. Il a ensuite rencontré plusieurs acteurs du secteur avec lesquels il a échangé sur les perspectives de coopération et les opportunités susceptibles de renforcer davantage le partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne. R. E.

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ALGER ET NIAMEY METTENT EN EXPLOITATION
LA DORSALE À FIBRE OPTIQUE

L'Algérie pose un nouveau
jalon numérique au Sahel

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, et son homologue nigérien, Hamani Kargné, ont présidé, hier, à Assamaka, au Niger, la cérémonie de mise en exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique reliant l'Algérie au Niger.



PAR NASSIM TERKI

La cérémonie s'est déroulée en présence de responsables et de représentants des organismes concernés des deux pays, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, du gouverneur d'Agadez et de plusieurs cadres et responsables algériens et nigériens. Cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Niger dans le domaine des télécommunications. Elle vise également à consolider l'interconnexion numérique entre les deux pays, à favoriser l'extension des réseaux et à développer les échanges dans le domaine des technologies de la communication. La liaison mise en exploitation relie la ville d'In Guezzam, en Algérie, à la région d'Arlit-Agadez, au Niger. Elle est dotée d'une technologie de transmission moderne permettant d'atteindre, dès sa mise en service, une capacité de 100 gigabits par seconde. Cette capacité permettra d'acheminer efficacement le trafic de données entre les deux pays et de répondre aux besoins croissants en matière de connectivité et d'échanges numériques. Réalisé grâce aux

compétences techniques des équipes d'Algérie Télécom et de Niger Télécom, le projet dispose également d'une importante capacité d'extension. Les capacités de transmission pourront ainsi être augmentées progressivement en fonction de l'évolution des besoins des deux pays. Intervenant à cette occasion, Sid-Ali Zerrouki a souligné l'importance du choix d'Assamaka pour abriter la cérémonie de lancement de cette infrastructure stratégique, cette ville étant située à proximité d'In Guezzam. Il a précisé que le projet s'inscrit dans le cadre du Comité de liaison dédié à la dorsale transsaharienne, qui regroupe six pays africains : l'Algérie, le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Nigeria et le Tchad. Le ministre a également relevé que cette réalisation s'inspire de l'initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Dans ce contexte, il a rappelé les propos du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, contenus dans son message adressé aux participants au sommet des pays fondateurs du NEPAD, récemment tenu en Égypte, sur l'importance pour l'Afrique de compter sur ses propres capacités et de renforcer la solidarité et l'intégration en-

tre ses États et leurs peuples. Pour Sid-Ali Zerrouki, la mise en exploitation de cette liaison constitue « une étape importante dans le renforcement de la connectivité numérique et le soutien à l'économie numérique dans la région du Sahel ». Il a souligné que cette infrastructure permettra notamment d'améliorer l'interconnexion des réseaux de télécommunications entre les pays partenaires et de faciliter la circulation des données et des connaissances. Ce corridor technologique devra également contribuer à élargir l'accès à l'Internet à haut débit, à accompagner la transformation numérique, à renforcer les échanges économiques et à développer les services publics numériques. Il doit, en outre, participer au renforcement de la souveraineté numérique des pays africains. Le ministre a exprimé l'espoir que ce projet constitue un acquis structurel permettant de consolider durablement la connectivité numérique entre les pays partenaires. Il a, à cette occasion, remercié son homologue nigérien pour son accueil chaleureux, ainsi que les cadres et les équipes techniques des deux opérateurs pour leur contribution à la concrétisation de cette infrastructure stratégique. ■

DEUX VOLS HEBDOMADAIRES DÈS LE 28 OCTOBRE

Air Algérie reprend la liaison Alger-Tripoli



La compagnie aérienne nationale Air Algérie reprendra, à compter du 28 octobre prochain, ses vols à destination de Tripoli, en Libye, à raison de deux rotations hebdomadaires, renforçant ainsi sa présence sur le marché aérien régional et les liaisons entre l'Algérie et les capitales africaines. Selon l'APS, cette liaison sera assurée vers l'aéroport international de Mitiga, avec deux vols programmés chaque mercredi et vendredi. Cette

reprise permettra de renforcer les possibilités de déplacement entre Alger et la capitale libyenne, tout en offrant aux voyageurs une nouvelle option de liaison directe entre les deux pays. Le rétablissement de cette desserte s'inscrit dans la stratégie de développement du réseau international d'Air Algérie, particulièrement sur le continent africain. La compagnie entend ainsi consolider la vocation de l'aéroport international d'Alger comme plate-

forme de correspondance régionale, en multipliant les liaisons susceptibles de connecter l'Algérie aux différentes capitales africaines et, au-delà, aux marchés européens, asiatiques et moyen-orientaux. Cette dynamique intervient dans un contexte marqué par la poursuite de l'expansion du réseau de la compagnie nationale, parallèlement au renforcement de sa flotte avec l'introduction de nouveaux appareils. Cette évolution doit permettre à Air Algérie d'accroître progressivement ses capacités, d'améliorer la couverture de son réseau et de répondre à la demande croissante sur plusieurs destinations internationales. Au cours des derniers mois, la compagnie nationale a ainsi lancé ou repris plusieurs liaisons vers des villes africaines, européennes et asiatiques. Parmi les nouvelles dessertes ou reprises figurent notamment N'Djamena, au Tchad, Libreville, au Gabon, Luanda, en Angola, ainsi que Manchester, au Royaume-Uni, Berlin, en Allemagne, et Doha, au Qatar. La reprise de la liaison Alger-Tripoli vient ainsi s'ajouter à cette dynamique d'élargissement du réseau, avec l'ambition de renforcer les connexions aériennes de l'Algérie avec son environnement régional et de conforter Alger dans son rôle de carrefour aérien entre l'Afrique, l'Europe et les autres espaces internationaux. ■

Éditorial
l'EXPRESS

L'AFRIQUE EN
CONSTRUCTION

PAR BAOUALEM B.

L'inauguration, hier, de la liaison dorsale en fibre optique entre In Guezzam et Arlit-Agadez marque une étape concrète de la coopération entre l'Algérie et le Niger. Réalisée par les équipes d'Algérie Télécom et de Niger Télécom, cette infrastructure offre, dès sa mise en service, une capacité de 100 gigabits par seconde. Elle s'inscrit dans le cadre du comité de liaison de la dorsale transsaharienne, qui réunit six pays autour d'une ambition partagée, issue de l'initiative NEPAD. Le ministre Sid Ali Zerrouki a souligné la portée de cette réalisation pour la connectivité numérique du Sahel. Elle facilite la circulation des données, élargit l'accès à l'internet haut débit et soutient la transformation numérique des services publics comme des échanges économiques. Cette avancée s'inscrit dans une vision plus large que le président Abdelmadjid Tebboune a réaffirmée lors du sommet des États fondateurs du NEPAD à El Alamein. Vingt-cinq ans après le lancement de l'initiative, l'Afrique peut mesurer le chemin parcouru en matière d'infrastructures, de développement humain et de gouvernance. Elle doit également regarder avec lucidité l'écart qui demeure entre les ambitions affichées et les résultats concrets. L'Algérie, fidèle à son appartenance africaine, a choisi d'agir à travers des projets tangibles. La route transsaharienne entre Tindouf et Zouerate, les extensions ferroviaires vers le Sud, le gazoduc transsaharien et la dorsale en fibre optique illustrent cette volonté de relier les territoires et de créer les conditions d'un développement partagé. Déjà, dans les années 1970, l'Algérie défendait la souveraineté des peuples sur leurs ressources et plaidait en faveur d'un ordre économique plus juste. Cette conviction continue d'animer l'engagement du pays. Former des dizaines de milliers de cadres africains, soutenir la création d'une agence continentale de notation de crédit, militer pour un traitement plus équitable de la dette et pour une réforme des institutions financières internationales relèvent de la même logique. Il s'agit de donner aux pays africains les moyens de financer leurs priorités et de décider de leur propre trajectoire. Le succès du NEPAD dépend désormais de sa capacité à passer de la vision à l'exécution. Le principal obstacle demeure le financement. Les grands projets africains nécessitent des ressources à la hauteur de leurs ambitions, des mécanismes de garantie efficaces et une meilleure association du secteur privé. Les partenariats public-privé, le financement mixte et le partage des risques ne peuvent produire des résultats que s'ils débouchent sur des projets bancables, assortis d'échéances précises et d'indicateurs vérifiables. C'est à ce niveau que se joue la prochaine étape du NEPAD. L'Afrique n'a pas besoin de multiplier les structures si celles qui existent ne disposent pas des moyens nécessaires pour agir. Elle doit plutôt renforcer ses institutions, accélérer la mise en œuvre des projets de l'Agenda 2063 et donner à l'Agence de développement de l'Union africaine une capacité opérationnelle réelle. La création d'une Agence africaine de notation de crédit, soutenue par l'Algérie, répond à cette recherche d'une plus grande souveraineté financière et d'une lecture africaine du risque. La Zone de libre-échange continentale africaine constitue un autre rendez-vous majeur. Elle ne pourra devenir un véritable instrument d'intégration que si les routes, les chemins de fer, les réseaux numériques et les systèmes énergétiques avancent au même rythme.

Warren Murdock, président de la Chambre de commerce américaine en Algérie :

« L'Algérie offre de réelles opportunités aux investisseurs américains »

La conjoncture énergétique mondiale ouvre de nouvelles perspectives pour le renforcement de la coopération entre l'Algérie et les États-Unis. C'est le constat dressé par Warren Murdock, président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, qui estime que les mutations du marché mondial et le retour de la sécurité énergétique parmi les priorités internationales placent l'Algérie dans une position stratégique pour les investisseurs américains. Selon lui, l'Algérie constitue une « destination d'importance stratégique pour les investisseurs américains », notamment grâce à ses importantes potentialités énergétiques, sa position géographique et sa volonté affichée de poursuivre le développement de son secteur énergétique. Warren Murdock a notamment mis en avant le poids de l'Algérie sur le marché gazier, en tant que producteur majeur et fournisseur de l'Europe. Il a également rappelé l'ancienneté des relations entre les entreprises américaines et Sonatrach, qui s'inscrivent dans une coopération établie depuis plusieurs décennies. L'attractivité du marché algérien repose, selon le même responsable, sur la combinaison de plusieurs facteurs : des ressources énergétiques importantes, des conditions d'investissement favorables, une situation géographique privilégiée et la présence d'un partenaire disposant d'une vision claire pour le développement du secteur. Cette position géographique constitue également un atout majeur. Située à la croisée de l'Afrique et de l'Europe, l'Algérie dispose d'infrastructures gazières comprenant des capacités de production et d'exportation de GNL ainsi que des réseaux directs d'acheminement du gaz vers les marchés européens. Des infrastructures qui, selon Murdock, répondent à l'évolution des besoins énergétiques de l'Europe. Dans ce contexte, les entreprises américaines peuvent apporter leur savoir-faire, notamment dans les domaines technologique et industriel. Pour le président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, cette complémentarité crée les conditions d'une coopération davantage tournée vers des partenariats de long terme, fondés sur l'investissement, le transfert de technologie et le partage d'expertise.

Y. R.

LES COMPAGNIES AMÉRICAINES MULTIPLIENT LES CONTACTS À ORAN

L'Algérie confirme son attractivité énergétique

La 14e édition du NAPEC confirme l'intérêt des compagnies énergétiques internationales pour les opportunités offertes par le marché algérien. Parmi elles, les entreprises américaines occupent une place remarquée, avec 17 sociétés présentes à Oran dans les secteurs des hydrocarbures, de l'énergie, de l'hydrogène et des technologies liées à la transition énergétique.

PAR MAHDI B.

Les entretiens B2B, conférences, réunions et autres rencontres entre experts du secteur minier, des hydrocarbures et des technologies avancées de forage et de production pétrolière rythment la 14e édition du Salon et conférence de l'énergie et de l'hydrogène pour l'Afrique et le bassin méditerranéen (NAPEC 2026), ouverte lundi à Oran. Parallèlement au programme de cette manifestation internationale consacrée aux hydrocarbures et aux opportunités d'investissement en Algérie, le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a tenu à Oran une série de rencontres bilatérales avec plusieurs acteurs du secteur. Ces entretiens se sont déroulés notamment en présence du président-directeur général de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi. Parmi les rencontres tenues par le ministre figure celle avec la directrice générale de la compagnie thaïlandaise PTT Exploration and Production (PTTEP), Kanitta Sartwatayu. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer et d'élargir la coopération et le partenariat entre Sonatrach et PTTEP dans le domaine des hydrocarbures. Les deux parties ont notamment examiné l'état de la coopération existante entre leurs entreprises, en particulier dans le cadre de l'exploitation et du développement du champ de Hassi Bir Rekaiz, dans le bassin de Berkine, ainsi que les perspectives d'élargissement de ce partenariat à de nouveaux projets, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production. Mohamed Arkab s'est également entretenu avec le directeur général du groupe omanais OQ, Mahmoud Al-Hashmi. Les discussions ont porté sur les perspectives de développement de la coopération entre Sonatrach et OQ dans plusieurs segments, notamment l'exploration et la production d'hydrocarbures, la pétrochimie, le développement de l'industrie du gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que l'échange d'expertises et de technologies dans des domaines d'intérêt commun. Le ministre des



Hydrocarbures a, en outre, reçu une délégation de la compagnie omanaise Petrogas, conduite par un cadre dirigeant de l'entreprise, Fahad Al-Rashdi. La rencontre a permis d'aborder le renforcement de la coopération entre Petrogas et Sonatrach, particulièrement à la suite de la signature d'un memorandum d'entente en mai dernier. Avec les entreprises américaines, Mohamed Arkab s'est notamment entretenu avec le directeur général et président-directeur général d'Occidental Petroleum (Oxy) en Algérie et présidente de la Chambre de commerce américaine en Algérie, Warren Murdock. Les discussions ont porté sur les possibilités de renforcer la coopération dans plusieurs domaines, notamment l'exploration et la production d'hydrocarbures, le développement des gisements, la production et le transport de gaz naturel et de GNL, ainsi que la pétrochimie. Les deux parties ont également évoqué la valorisation des ressources nationales et le transfert de technologies et d'expertises modernes. Avec l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, James Robert Stephen Downer, accompagné d'un représentant de la société britannique Clarke Energy, le ministre des Hydrocarbures a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre l'Algérie et le

Royaume-Uni dans le secteur des hydrocarbures et de l'industrie pétro-gazière. Les discussions ont notamment porté sur la prospection, l'exploration, le développement et l'exploitation des champs gaziers, ainsi que sur les opportunités d'investissement tout au long de la chaîne de valeur et le développement des industries pétrolières et gazières. Le ministre des Hydrocarbures a également reçu lundi la conseillère spéciale de la présidente de la République de Namibie chargée des questions pétrolières et gazières et présidente de l'Unité du secteur pétrolier amont à la Présidence de la République, Kornelia Shilunga, qui conduit la délégation de son pays à la 14e édition de NAPEC 2026. La rencontre a constitué une occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre Alger et Windhoek dans le domaine des hydrocarbures. Les discussions ont porté sur les perspectives de développement de la coopération dans les différents maillons de la chaîne de valeur, notamment l'exploration et la production, le développement des champs, le raffinage et la transformation, ainsi que la production, le transport et la liquéfaction du gaz. Kornelia Shilunga a réaffirmé la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec l'Algérie et de bénéficier de son expérience dans le domaine des hydrocarbures. Elle a exprimé un in-

térêt particulier pour le développement de partenariats avec les entreprises algériennes, notamment Sonatrach, afin de contribuer au développement de la chaîne de valeur pétrolière et gazière en Namibie et de renforcer l'intégration et la coopération énergétiques entre les deux pays. En marge des travaux de la 14e édition de NAPEC 2026, Mohamed Arkab est également revenu sur le projet stratégique du gazoduc trans-saharien (TSGP). Il a expliqué que ce projet s'inscrit dans la vision de l'Algérie visant à renforcer son rôle de plateforme énergétique régionale reliant les ressources énergétiques africaines aux marchés méditerranéens et européens. Lors de son allocution à l'ouverture de NAPEC 2026, le ministre a souligné que le TSGP n'est pas seulement un corridor de transport de gaz, mais qu'il revêt également une dimension africaine liée à la valorisation des ressources du continent, au renforcement de son intégration et au développement de ses infrastructures énergétiques. « Le projet contribuera également à élargir l'accès à l'énergie et à générer des retombées économiques et sociales pour les pays traversés, renforçant ainsi sa dimension de développement en plus de son importance stratégique dans le domaine énergétique », a affirmé le ministre des Hydrocarbures. En marge de ce salon, il convient de rappeler que l'Algérie, par l'intermédiaire d'ALNAFT, a lancé un appel international, « Algeria Bid Round 2026 », destiné à ouvrir la voie à l'investissement et à l'exploration dans le domaine des hydrocarbures. Cette initiative a suscité un intérêt marqué auprès des compagnies internationales. Près de 60 entreprises ont manifesté leur intérêt pour cette opération, et la moitié d'entre elles ont déjà eu accès aux données techniques ainsi qu'aux salles de données virtuelles mises à leur disposition depuis le 1er juin dernier. Les offres relatives à l'appel d'offres algérien 2026 devront être présentées en janvier 2027, tandis que la signature des contrats est prévue en mars de la même année. ■

UN ACCORD SIGNÉ EN MARGE DE NAPEC

Sonatrach renforce son partenariat avec PTTEP

Sonatrach renforce ses perspectives de coopération internationale. Le groupe pétro-gazier national a conclu lundi à Oran un memorandum d'entente avec la société thaïlandaise PTT Exploration and Production (PTTEP), destiné à identifier de nouvelles opportunités de partenariat dans le secteur des hydrocarbures, en Algérie comme sur les marchés internationaux. Signé en marge de la 14e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Médi-

terranée (NAPEC 2026), l'accord couvre en particulier les activités d'exploration et de production, avec l'ambition d'élargir progressivement la coopération à d'autres domaines d'intérêt commun.

Le partenariat prévoit également des actions dans le développement des compétences et la promotion du contenu local, deux axes destinés à renforcer les capacités et le savoir-faire liés aux activités énergétiques. Au-delà des hydrocarbures, Sonatrach et PTTEP entendent explorer

de nouveaux champs de coopération liés à l'innovation, aux technologies modernes et à la transition énergétique. L'échange d'expertise et d'expériences figure ainsi parmi les principaux leviers retenus pour approfondir les relations entre les deux groupes.

Le memorandum a été signé par le président-directeur général de Sonatrach, Noureddine Daoudi, et la présidente-directrice générale de PTTEP, Kanita Thanita Saghawatayo, lors d'une cérémonie tenue en

marge de NAPEC 2026. Cette nouvelle entente vient ainsi élargir le cadre de coopération entre les deux partenaires et ouvrir de nouvelles perspectives dans plusieurs segments de la chaîne de valeur énergétique, de l'exploration-production aux technologies et solutions liées à la transition énergétique. Présente en Algérie depuis 2002, PTTEP est déjà engagée dans plusieurs projets d'exploration et de développement des hydrocarbures aux côtés de Sonatrach.

R. E.

CLIMAT EN AFRIQUE

L'USTHB abrite une réunion régionale du projet CO-CAT

L'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) a abrité hier la réunion régionale du projet CO-CAT (Comprendre la capacité des universités africaines en matière de recherche portant sur l'adaptation aux changements climatiques) en collaboration avec l'association des Universités Africaines (AUA).

PAR MERIEM K.

Le CO-CAT est une initiative de recherche et de renforcement des capacités qui vise à évaluer et à améliorer la capacité organisationnelle des universités africaines à mener des recherches inclusives et percutantes sur l'adaptation aux changements climatiques. « Ce projet s'inscrit pleinement dans la recherche scientifique sur le changement climatique ; un enjeu crucial pour l'Algérie et l'ensemble du continent africain face aux risques environnementaux grandissants », explique Mohand Bersi, chef de l'équipe des chercheurs de l'USTHB. Son objectif principal est de concevoir des solutions scientifiques concrètes pour lutter contre les effets du réchauffement climatique, tels que les feux de forêt, les inondations et le stress hydrique, a-t-il ajouté. De son côté, le vice-recteur chargé des relations extérieures de l'USTHB, Azzeddine Chafa, a souligné l'importance de cette réunion qui a pour ambition de « renforcer les partenariats scientifiques entre les universités africaines et de contribuer à la mise en place d'un réseau durable de recherche et de coopération, notamment face aux défis climatiques du continent ». Elle permet également, selon lui, de mettre en avant l'expertise algérienne dans plusieurs domaines, notamment les sciences de la Terre, la télédétection, les systèmes d'information géographique, l'environnement, les ressources en eau et les risques naturels. Le projet CO-CAT (janvier 2025 – décembre 2026) déployé sur 24 mois sous la forme d'un « laboratoire vivant » regroupe 16 universités africaines. Le projet conçoit et teste un outil participatif d'évaluation des ca-



pacités organisationnelles. En s'appuyant sur les acquis d'une précédente cartographie des infrastructures scientifiques, CO-CAT permet de mesurer précisément les besoins des institutions afin de guider les futurs investissements sur la base de données probantes, ont expliqué les participants. Le projet s'articule en effet, autour de quatre phases clés. Il s'agit de la mise en place d'un laboratoire vivant virtuel bilingue et engagement des parties prenantes, la co-conception participative de l'outil CO-CAT, son déploiement au niveau des 16 institutions via du mentorat, des échanges entre pairs et des ateliers régionaux, puis sa finalisation avec la publication de l'outil et de ses guides d'utilisation accompagné d'études de cas, d'un guide d'utilisation et

d'une stratégie de mise à l'échelle. Cette réunion régionale d'Algérie marque le passage stratégique de la phase de renforcement des capacités à celle d'affinement et de publication du projet. Après avoir mis en œuvre l'outil CO-CAT, bénéficié d'un accompagnement personnalisé et participé à divers ateliers, les 16 institutions partenaires se rassemblent pour capitaliser les enseignements et recommandations tirés de ces visites, les transformer en solutions communes et définir une feuille de route claire en vue d'une adoption plus large de l'outil. Elle vise à consolider les apprentissages tirés du mentorat et des échanges entre pairs afin de distinguer les défis communs des spécificités locales, tout en plaçant le retour d'expérience des institutions au centre de

la suite du projet. Elle entend également passer l'EGI et les partenariats de recherche équitables du principe à l'action au niveau institutionnel en s'appuyant sur la Charte africaine pour des collaborations de recherche transformatrices, tout en amorçant la stratégie de déploiement de l'outil CO-CAT au-delà de la cohorte pilote. La réunion régionale répond ainsi directement aux objectifs de co-construction de solutions partagées et de préparation de la finalisation et de la mise à l'échelle de l'outil. Il y a lieu de préciser que cette réunion régionale se poursuit jusqu'au 9 octobre courant et a pour objectif d'examiner les résultats de la phase pilote de l'outil d'évaluation des capacités organisationnelles axées sur le climat. ■

ADAPTATION CLIMATIQUE

« Renforcer la résilience sociétale et les réseaux de surveillances »



Les défis climatiques dépassent les frontières, et touchent le monde, a tenu à rappeler Mohamed Loucif Seiad, sous-directeur des programmes internationaux de la recherche à la DGRSDT (Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique), lors de son allocution à la réunion régionale du CO-CAT. Il a cité entre autres, la désertification, le stress hydrique ou encore la vulnérabilité des écosystèmes. Ce qui

implique à ses yeux, la nécessité de « développer davantage des projets de recherche conjoints, favoriser la mobilité des chercheurs, encourager le partage des infrastructures et les données ainsi que les programmes de formation et de développement de capacités », dit M. Seiad. Pour lui, il est temps de changer de regard sur l'Afrique face au climat. « L'Afrique ne doit pas être uniquement considérée comme un territoire vulnérable au changement cli-

matique, mais elle doit également être reconnue comme un espace de recherche, d'innovation et de production de solutions ». M. Loucif a plaidé pour la transformation des solutions scientifiques à des cations. « L'ambition collective doit être de rapprocher d'abord la science, des populations et de créer un continent entre la connaissance, l'innovation, l'expérimentation et la mise en œuvre ». En se focalisant sur le stress hydrique, le représentant à la DGRSDT a rappelé que les travaux menés en Algérie dans les domaines de la gestion de l'eau, de la sécurité alimentaire, des énergies renouvelables et de la résilience climatique, pour faire face aux défis liés au changement climatique en Afrique. Il a également rappelé la participation de l'Algérie à plusieurs programmes internationaux, dont PRIMA, avec 99 projets financés depuis 2018, et LEAP-RE, portant notamment sur les énergies

renouvelables, les solutions hydriques et les technologies solaires. Pour sa part, Mohand Bersi a estimé que l'adaptation aux risques climatiques repose d'abord sur « le renforcement de la résilience sociétale », ce qui exige un effort de communication et de vulgarisation scientifique et sociale à tous les niveaux d'enseignement, des écoles primaires aux universités. Pour lui, chaque risque nécessite en outre une réponse ciblée, poursuit le chercheur. « La prévention repose sur l'anticipation et la modélisation », a-t-il précisé. En modélisant à titre d'exemple les données météorologiques (humidité, pression atmosphérique, précipitations), il devient possible de prédire les inondations et d'en limiter les dégâts. Bien que les outils existent, il demeure essentiel d'améliorer la résolution des données et de renforcer le réseau de surveillance pour assurer une couverture optimale du territoire algérien. ■

Examens trimestriels et des vacances scolaires Le ministère dévoile le calendrier de l'année 2026-2027

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, lundi dans un communiqué, le calendrier des examens trimestriels des trois cycles d'enseignement ainsi que des vacances scolaires de l'année 2026-2027. Pour le cycle de l'enseignement primaire, les examens du premier trimestre se dérouleront du 6 au 10 décembre 2026, ceux du deuxième trimestre étant fixés les 2, 3, 4, 7 et 8 mars 2027 et ceux du troisième trimestre du 23 au 27 mai 2027, selon le calendrier. Concernant le cycle de l'enseignement moyen, les examens du premier trimestre pour les 1re, 2e et 3e année débuteront le 6 décembre 2026 et se poursuivront jusqu'au 10 du même mois. Les examens du 2e trimestre sont programmés les 2, 3, 4, 7 et 8 mars 2027, ceux du 3e trimestre étant fixés du 23 au 27 mai 2027. Pour la 4e année moyenne, les examens auront lieu du 9 au 11 mai 2027. S'agissant du cycle de l'enseignement secondaire, les examens du premier trimestre, pour les 1re et 2e année, se dérouleront du 6 au 10 décembre 2026, ceux du deuxième trimestre auront lieu les 2, 3, 4, 7 et 8 mars 2027, tandis que ceux du troisième trimestre sont programmés du 23 au 27 mai 2027. Les examens de la 3e année secondaire auront lieu du 9 au 13 mai 2027. En ce qui concerne le planning des vacances scolaires, le ministère de l'Education nationale a fixé les vacances d'automne du mardi 27 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin, tandis que celles d'hiver s'étendront du jeudi 17 décembre 2026 au soir jusqu'au dimanche 3 janvier 2027 au matin. Par ailleurs, les vacances de printemps débuteront du jeudi 18 mars 2027 au soir pour prendre fin le dimanche 4 avril 2027 au matin. Les vacances d'été, pour leur part, commenceront après la finalisation des évaluations du troisième trimestre, des examens de rattrapage et de leur correction collective. Le congé annuel du personnel a été fixé au jeudi 8 juillet 2027 au soir pour les enseignants de toutes les régions. Concernant le personnel administratif, il débutera le jeudi 22 juillet 2027 au soir pour les premières et deuxième zones, et le jeudi 15 juillet 2027 au soir pour la troisième zone. A cette occasion, le ministère a invité l'ensemble des établissements d'enseignement publics et privés ainsi que les membres de la communauté éducative au respect de ce calendrier, afin de garantir le bon déroulement de l'année scolaire, l'optimisation du planning pédagogique et le maintien de conditions propices à la réussite des élèves.

FINANCE ISLAMIQUE

Algérie Poste et la BEA renforcent leur coopération

FATIHA A.

« Dans le cadre du renforcement de la coopération institutionnelle et de l'élargissement des perspectives de partenariat dans le secteur financier, Algérie Poste a conclu une convention-cadre avec la Banque extérieure d'Algérie (BEA). Cet accord traduit la volonté commune des deux institutions de mettre en place une coopération efficace et durable, fondée sur la complémentarité, l'échange d'expertise et le développement de services répondant davantage aux attentes des citoyens», indique Algérie poste dans un communiqué. Cette nouvelle convention s'inscrit notamment dans une dynamique de développement de la finance islamique, à travers l'adoption de la formule de la « Mourabaha ». Cette démarche devrait permettre aux deux partenaires d'explorer et de proposer de nouvelles solutions et prestations financières adaptées aux besoins des bénéficiaires, tout en accompagnant les évolutions que connaît le secteur financier et bancaire. Au-delà de sa dimension institutionnelle, le partenariat place ainsi le bénéficiaire au centre de la coopération entre Algérie Poste et la BEA. Les deux établissements entendent œuvrer à la mise en place de services plus souples et mieux adaptés aux besoins des citoyens, en ouvrant de nouvelles possibilités d'accès à des solutions financières innovantes. Cette orientation vise également à renforcer la qualité de la relation avec les usagers, à travers des prestations reposant sur davantage de transparence, de confiance et de qualité de service. Elle intervient dans un contexte marqué par une évolution des attentes des clients et par la nécessité, pour les institutions financières, de diversifier leurs offres et de proposer des solutions répondant aux différentes catégories de besoins. La Mourabaha, qui constitue l'un des principaux mécanismes de la finance islamique, repose sur un principe de financement fondé sur l'acquisition d'un bien par l'établissement financier, puis sa revente au bénéficiaire à un prix comprenant une marge bénéficiaire préalablement convenue. Son intégration dans le cadre de cette coopération illustre la volonté des deux institutions de contribuer à la diversification des produits financiers accessibles aux citoyens. La convention devrait également favoriser l'échange

Algérie Poste et la Banque extérieure d'Algérie (BEA) ont signé une convention-cadre visant à renforcer leur coopération et à élargir leur offre de services financiers. Ce partenariat accorde une place particulière au développement de la finance islamique, notamment à travers la formule de la « Mourabaha », tout en misant sur l'innovation, la complémentarité institutionnelle et l'amélioration de l'expérience des citoyens.



d'expériences et de savoir-faire entre les deux établissements, en s'appuyant sur leurs complémentarités respectives. Cette coopération peut ainsi constituer un cadre pour le développement de nouvelles prestations et pour l'amélioration des dispositifs existants, notamment à la faveur de la transformation numérique qui touche progressivement l'ensemble de l'écosystème financier. À travers cet accord, Algérie Poste et la BEA réaffirment, par ailleurs, leur engagement à renforcer les synergies entre les institutions du secteur financier et bancaire. L'objectif consiste à développer des partenariats susceptibles d'améliorer l'expérience client, de mieux répondre aux besoins des citoyens et de contribuer à la

modernisation des services financiers. Cette démarche s'inscrit enfin dans une dynamique plus large de transformation financière et numérique en Algérie, où la diversification des produits, la digitalisation des services et l'amélioration de l'accessibilité constituent des leviers importants pour rapprocher davantage les services financiers des citoyens. La signature de cette convention-cadre marque ainsi une nouvelle étape dans la coopération entre Algérie Poste et la BEA, avec l'ambition de conjuguer leurs efforts pour développer des solutions financières diversifiées et adaptées, tout en accompagnant les mutations du secteur bancaire et les nouvelles attentes des usagers.

CDER

Evaluation des projets internes de recherche

Le Conseil scientifique du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a entamé l'évaluation à mi-parcours des projets internes de recherche menés au sein de l'établissement, dans le cadre du suivi scientifique de ses programmes. Cette étape vise à dresser un bilan de l'état d'avancement des différents projets, à examiner les résultats obtenus jusqu'à présent et à identifier les éven-

tuelles contraintes rencontrées par les équipes de recherche au cours de la mise en œuvre de leurs travaux. L'évaluation constitue également un espace d'échange entre les chercheurs et les membres du Conseil scientifique, permettant de partager les expertises, d'analyser les difficultés rencontrées et de formuler des recommandations susceptibles d'améliorer la conduite des projets. À travers cette démarche de suivi, le CDER entend ainsi renforcer l'ef-

ficacité de ses activités de recherche et favoriser la valorisation des résultats scientifiques dans le domaine des énergies renouvelables. L'évaluation à mi-parcours permet, en outre, d'identifier les pistes d'amélioration nécessaires pour assurer une meilleure progression des projets et optimiser leur impact scientifique et technologique.

F.A.

F.A.

Viandes rouges

L'Algérie et l'Espagne renforcent leur partenariat

Deux accords de coopération dans la filière des viandes rouges ont été signés, lundi à Alger, entre des organismes algériens et espagnols, en marge d'une rencontre bilatérale sous le thème «Unir les marchés, renforcer le secteur», selon l'APS. Le premier accord a été signé entre l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR) et les organisations interprofessionnelles espagnoles INTEROVIC et PROVACUNO, et le deuxième entre ces dernières et le Syndicat national des importateurs de viandes rouges. A cette occasion, le Président directeur général d'ALVIAR (filiale du groupe AGROLOG), Moha-

med Rezgui, a affirmé que la convention-cadre qui vient d'être signée avec les deux organismes espagnols vise notamment à favoriser l'échange d'informations et d'expériences, l'amélioration des races animales ainsi que la coopération dans le domaine logistique. Par ailleurs, concernant les préparatifs pour le mois de Ramadhan, le même responsable a fait savoir que le groupe AGROLOG prend, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et en coordination avec le ministère du Commerce, toutes les dispositions nécessaires pour répondre à la demande durant le mois sacré. Pour sa part, le porte-parole du Syndicat natio-

nal des importateurs algériens de viandes rouges, Sofiane Bahbou, a indiqué que les préparatifs pour le mois du Ramadhan étaient engagés près de six mois à l'avance, soulignant que «toutes les quantités nécessaires seront importées» afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement. Il a également souligné que le partenariat avec les opérateurs espagnols devrait favoriser leur implantation en Algérie, notamment dans la modernisation des abattoirs et le développement de l'élevage intensif dans le Sud, à travers l'apport de technologies et de savoir-faire. De son côté, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, M. Ramiro Fernandez Bachiller, a exprimé la

volonté de son pays, premier fournisseur de viandes rouges de l'Algérie, d'aller au-delà des échanges commerciaux pour développer une coopération bilatérale durable dans le secteur de l'élevage. La conseillère économique et commerciale de l'ambassade, Cristina E. Olazabal Valiente, a rappelé pour sa part que l'Algérie constituait la première destination hors Union européenne des exportations espagnoles de viande bovine. La rencontre s'est clôturée par des rencontres B2B entre les opérateurs économiques algériens et espagnols, consacrées à l'examen des opportunités de coopération et de partenariat dans la filière des viandes rouges.

R.E.

Salon international INDUSTRIA

La deuxième édition s'ouvre aujourd'hui à Sétif

La deuxième édition du Salon international INDUSTRIA se tiendra du 7 au 10 octobre 2026 au Palais des Expositions « El Maabouda » à Sétif, réunissant différents acteurs et professionnels du secteur industriel.

Cette manifestation professionnelle réunira durant quatre jours des entreprises, opérateurs économiques, professionnels et autres intervenants autour des principales activités et solutions liées au secteur industriel. Elle constituera une occasion pour les participants de présenter leurs produits, leurs équipements et leurs savoir-faire, tout en mettant en avant les opportunités offertes par le marché national. La deuxième édition d'INDUSTRIA se veut également un espace privilégié pour favoriser les échanges professionnels et renforcer les relations d'affaires entre les différents acteurs. Les rencontres organisées dans le cadre du salon devraient permettre d'explorer de nouvelles possibilités de partenariat, de développer des réseaux professionnels et d'identifier des opportunités de coopération et d'investissement.

Au-delà de son volet exposition, le salon représente une plateforme permettant de mettre en lumière les évolutions que connaît l'industrie, notamment en matière de modernisation, d'innovation et de développement de solutions adaptées aux besoins des entreprises. Il contribue ainsi à rapprocher les différents maillons de l'écosystème industriel et à encourager davantage de synergies entre les opérateurs.

Le choix de Sétif, important pôle économique et industriel de l'Est du pays, confère par ailleurs à cette manifestation une dimension particulière. L'événement permettra de mettre en avant les potentialités de la région et de favoriser les échanges entre les opérateurs locaux et leurs partenaires issus d'autres régions et de l'étranger.

À travers cette deuxième édition, le Salon international INDUSTRIA entend ainsi s'inscrire dans la dynamique de promotion du tissu industriel, de développement des partenariats et de valorisation des capacités productives, en offrant aux professionnels un cadre propice aux rencontres, aux échanges d'expériences et à la recherche de nouvelles opportunités de croissance.

ENERGIE

Production, transport et sécurité d'approvisionnement au cœur des priorités du secteur

Le renforcement de la sécurité énergétique et l'anticipation des besoins futurs s'imposent comme des priorités pour le secteur de l'Énergie. Une réunion de coordination, présidée hier par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a permis de passer en revue plusieurs dossiers stratégiques, notamment les plans de production et de transport à l'horizon 2035, les projets structurants et les capacités de stockage, avec pour objectif d'assurer la continuité de l'approvisionnement et de répondre à l'évolution de la demande nationale.



FATIHA A.

Dans un communiqué, il est précisé que le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Dr Mourad Adjal, a présidé, hier, une réunion de travail de la Commission de coordination du secteur, consacrée au suivi et à l'examen d'un ensemble de dossiers et de programmes considérés comme prioritaires pour le secteur énergétique. Tenue au siège du ministère, cette réunion a réuni plusieurs cadres et responsables des entreprises et organismes concernés. Les travaux ont notamment porté sur l'état d'avancement des différents programmes inscrits à l'ordre du jour, ainsi que sur les mesures à prendre afin d'assurer leur mise en œuvre dans les délais prévus et d'améliorer la coordination entre les différentes structures du secteur. Parmi les principaux dossiers examinés figure le plan d'action relatif à la production pour la période 2027-2035, qui s'inscrit dans une perspective de planification à

moyen et long terme des capacités de production énergétique. Les participants ont également étudié le plan d'affaires de la société GEAT, ainsi que le plan d'action relatif au transport, intégré au programme d'investissement prévu pour l'année 2027. La réunion a également été consacrée à l'examen de plusieurs projets structurants, dont la réalisation revêt une importance particulière pour le renforcement des infrastructures énergétiques et l'accompagnement de l'évolution de la demande nationale. Une attention particulière a, par ailleurs, été accordée à la question de la sécurisation de l'approvisionnement énergétique au niveau du Grand Alger, compte tenu de l'importance de cette région en matière de consommation et de besoins énergétiques. Les responsables ont également abordé la situation des centres de transformation relevant de STOS, ainsi que les capacités de stockage disponibles au niveau des stations centrales. Les infrastructures énergétiques implantées dans plusieurs régions du pays ont également figuré parmi les points examinés, notamment les stations de Tébessa, Adrar et Ta-

manrasset, dans le cadre d'une approche visant à renforcer la couverture énergétique et à garantir la continuité de l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire national. À travers cette réunion, le ministère entend ainsi assurer un suivi rapproché des différents projets et programmes en cours, tout en identifiant les éventuelles contraintes susceptibles d'entraver leur réalisation et en arrêtant les mesures nécessaires pour accélérer leur mise en œuvre. Au terme des travaux, le ministre Mourad Adjal a donné des instructions pour poursuivre le suivi rigoureux de l'ensemble de ces dossiers, accélérer le rythme de réalisation des programmes et projets prioritaires et renforcer la coordination entre les différentes entreprises et institutions concernées. Ces orientations visent notamment à consolider la sécurité et la stabilité de l'approvisionnement énergétique, à anticiper l'évolution de la demande nationale et à garantir la disponibilité des ressources et des infrastructures nécessaires pour accompagner les besoins de l'économie nationale et des citoyens.

Foncier industriel

Le ministère de l'Industrie mise sur une exploitation **plus efficace** des zones d'activités

Au cœur des échanges à l'Assemblée populaire nationale, la gestion et la valorisation du foncier industriel ont occupé une place centrale. Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a présenté, hier, les grandes lignes de la stratégie de son département pour améliorer l'exploitation des zones industrielles et des zones d'activités et renforcer le contrôle de l'utilisation des assiettes foncières. «Le ministre de l'Industrie, le professeur Farid Kourtel, a pris part, hier, à une séance d'audition devant la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines de l'Assemblée populaire nationale (APN). La rencontre s'est déroulée en présence de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et sous la présidence de M. Bousbia Abdelnour, président de la commission», a indiqué le ministère dans un com-

muniqué. Cette séance a été consacrée à l'examen de la stratégie du ministère de l'Industrie en matière d'amélioration de l'exploitation des zones industrielles et des zones d'activités à travers le territoire national. Les discussions ont également porté sur les mécanismes de contrôle et de suivi du foncier industriel, notamment afin de garantir une utilisation conforme à sa vocation et de favoriser son orientation vers des investissements générateurs de valeur ajoutée. La question du foncier industriel revêt une importance particulière dans la politique de développement de l'investissement, dans la mesure où la disponibilité d'assiettes adaptées et leur exploitation effective constituent des conditions essentielles à la concrétisation des projets industriels. Dans ce cadre, les efforts du secteur portent notamment sur l'amélioration de la gestion des zones dédiées aux activités économiques et sur un meilleur suivi des terrains at-

tribués aux investisseurs. Les orientations examinées lors de cette séance s'inscrivent dans le prolongement des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appelant à une exploitation optimale du foncier industriel et à son affectation prioritaire à des projets d'investissement productifs. Cette approche vise à renforcer l'efficacité de l'investissement, à lutter contre l'immobilisation improductive des terrains et à permettre au foncier économique de contribuer davantage à la création de richesses et d'emplois. L'amélioration de la gestion des zones industrielles et des zones d'activités constitue également un enjeu pour l'accompagnement des opérateurs économiques et le développement du tissu industriel national. Une meilleure valorisation de ces espaces devrait ainsi permettre de faciliter l'implantation des projets, d'améliorer leur environnement d'activité et de renforcer leur contribution à la pro-

duction nationale. La séance d'audition a, par ailleurs, permis aux députés de soumettre leurs préoccupations et leurs interrogations au ministre de l'Industrie. Les échanges ont porté sur différentes problématiques liées à la gestion du foncier industriel, à l'exploitation des zones d'activités ainsi qu'aux moyens susceptibles d'améliorer l'accompagnement des investisseurs. À travers cette rencontre, la Commission des affaires économiques de l'APN a ainsi constitué un espace d'échange autour des principaux enjeux liés à la politique industrielle et à la mobilisation du foncier au service de l'investissement. Les discussions devaient contribuer à alimenter la réflexion sur les mécanismes permettant de garantir une utilisation plus rationnelle et plus productive des ressources foncières dédiées à l'activité économique.

F.A.

INVESTISSEMENT
L'AAPI approuve 79 assiettes foncières à proposer sur la plateforme numérique de l'investisseur

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé 79 assiettes foncières, d'une superficie globale de 197,5 hectares, destinées à être prochainement proposées aux investisseurs via sa plateforme numérique, a indiqué hier l'Agence à l'issue de la deuxième session ordinaire de son Conseil d'administration. «Présidée par le président du Conseil d'administration de l'AAPI, Abdelrazak Azzab, et en présence du directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, cette session s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires régissant l'organisation de l'Agence ainsi que les conditions et modalités d'octroi du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement», a indiqué l'AAPI dans un communiqué. Deux principaux points figuraient à l'ordre du jour de cette session. Le premier était consacré à l'examen et à l'approbation de nouvelles assiettes foncières devant être mises à la disposition des investisseurs sur la plateforme numérique, tandis que le second portait sur l'étude et la décision concernant les projets d'investissement candidats à l'accès aux assiettes foncières déjà publiées sur la plateforme.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration a approuvé 79 assiettes foncières totalisant 197,5 hectares, réparties sur huit wilayas. Il s'agit de Bordj Bou Arreridj, Médéa, Oran, Ouled Djellal, Relizane, Tindouf, Saïda et Batna. Ces disponibilités foncières devront être prochainement mises en ligne sur la plateforme numérique de l'investisseur, permettant ainsi aux porteurs de projets de consulter les opportunités proposées et de déposer leurs demandes conformément aux procédures en vigueur. Le Conseil d'administration a également examiné les projets d'investissement candidats à l'obtention du foncier économique parmi les assiettes ayant déjà fait l'objet d'une publication numérique. À l'issue de l'examen des demandes introduites par leurs promoteurs, 17 projets d'investissement ont été approuvés pour bénéficier du foncier économique. Cette session intervient ainsi dans le cadre des efforts visant à renforcer la mise à disposition du foncier économique et à faciliter l'accès des investisseurs aux opportunités foncières à travers la numérisation des procédures. La plateforme numérique constitue, à cet égard, un outil permettant de centraliser l'offre foncière destinée à l'investissement et de simplifier les démarches des porteurs de projets. Le Conseil d'administration de l'AAPI regroupe les secrétaires généraux des secteurs ministériels chargés notamment des Affaires étrangères, des Hydrocarbures, des Mines, des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Énergie, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, des Ressources en eau, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Emploi.

F.A.

AÏN-TEMOUCHENT

Lancement de plusieurs projets à Bouzedjar et El-Messaïd

Dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, plusieurs projets structurants ont été lancés dans les communes de Bouzedjar et d'El-Messaïd, dans les secteurs de l'habitat, de la santé et de l'énergie.



Plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'habitat, de la santé et de l'énergie ont été lancés, lundi, dans les communes de Bouzedjar et d'El-Messaïd, dans la wilaya d'Aïn-Témouchent. Dans ce cadre, le wali d'Aïn-Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a procédé, au village d'El-Houaoura, relevant de la commune de Bouzedjar, à la pose de la première pierre d'un projet portant sur la réalisation de 540 logements publics locatifs (LPL), dont le délai de réalisation ne devra pas dépasser 16 mois, selon les explications fournies par le représentant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), chargé du suivi du projet. Le wali a insisté sur le respect des délais impartis pour la réalisation et la livraison de ce projet, donnant également des instructions à la directrice des Equipements publics pour réserver les assiettes

foncières nécessaires à la réalisation des équipements publics d'accompagnement, notamment les établissements d'enseignement primaire, au regard de la densité de population attendue dans ce futur pôle résidentiel. La localité d'El-Houaoura a également bénéficié d'un projet de réalisation d'une polyclinique, dont la première pierre a été posée par le wali. Cette infrastructure sanitaire s'inscrit dans le cadre du programme d'équipement des quartiers résidentiels intégrés. Une enveloppe de 258 millions de dinars a été consacrée à ce projet, inscrit au titre du programme sectoriel de la direction des Equipements, avec un délai de réalisation fixé à huit mois. Le secteur de la Santé et de la Population prendra en charge l'équipement de la polyclinique en matériels médicaux et de laboratoire nécessaires. Dans la commune d'El-Messaïd, le wali a donné, par ail-

leurs, le coup d'envoi du projet de raccordement de la zone d'activités aquacoles de Sbiaat au réseau électrique. Le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Rahou Boutkhil, a indiqué que cette opération, dotée d'une enveloppe de 30 millions de dinars, vise à raccorder les différents projets d'investissement implantés dans cette zone au réseau électrique. Le projet prévoit la réalisation d'un réseau d'une longueur de 4 kilomètres en moyenne et basse tension, afin de répondre aux besoins énergétiques des investissements implantés dans cette zone d'activités. La mise en service du raccordement est prévue dans un délai ne dépassant pas 40 jours, après l'achèvement des procédures techniques liées au génie civil et la détermination du tracé destiné à l'implantation des poteaux électriques.

Mascara

Plus de 3000 logements publics locatifs en cours de réalisation

Plus de 3.000 logements publics locatifs (LPL) sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Mascara, a indiqué lundi le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Zerdi Rafik. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, M. Zerdi a précisé que ces logements, répartis à travers différentes communes de la wilaya, affichent actuellement des taux d'avancement des travaux oscillant entre 5 à 95 %. Il a ajouté que la réception de 500 à 700 LPL est prévue « au début du mois de novembre prochain, sur l'ensemble des unités actuellement en cours de réalisation ». Par ailleurs, le même responsable a annoncé le lancement prochain de la réalisation d'un programme de 300 logements publics locatifs dans la wilaya, dans le cadre du nouveau programme du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire. L'OPGI supervise également la réalisation de plus de 1.000 logements promotionnels aidés (LPA), dont plus de 120 unités devront être réceptionnées « à court terme », a-t-on fait savoir de même source. A noter que la cérémonie de célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, organisée sous la supervision des autorités de la wilaya, a été marquée par la tenue de portes ouvertes à la Maison de la culture « Abi Ras



Ennassiri » de Mascara, consacrées au secteur de l'habitat dans la wilaya. Cette manifestation a notamment donné lieu à la présentation d'affiches et de fiches techniques consacrées aux différents programmes supervisés par les organismes relevant

du secteur de l'habitat dans la wilaya, à l'instar de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), des directions de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), ainsi que des équipements publics.

Tiaret

170 millions DA pour réhabiliter le parc de logements sociaux locatifs

Une enveloppe financière de 170 millions de dinars sera consacrée à la réhabilitation et à l'embellissement du parc de logements publics locatifs (LPL) dans la wilaya de Tiaret, a annoncé lundi le wali, Abdelouahab Bertima. Lors d'une manifestation organisée à l'occasion de la Journée arabe de l'habitat, M. Bertima a précisé que cette enveloppe, mobilisée au titre de la taxe sur l'habitation, permettra notamment de réaliser des travaux de ravalement et d'embellissement des façades des immeubles, ainsi que l'aménagement de leurs espaces environnants, particulièrement ceux situés le long des principaux axes routiers. Le wali a également donné des instructions pour prendre les mesures nécessaires en vue du relogement des familles occupant des logements menaçant ruine, répartis sur quatre sites, dont trois dans le chef-lieu de wilaya et un à Frenda, ainsi que de dix familles occupant des logements situés à proximité du tracé du projet ferroviaire.

Par ailleurs, il a indiqué qu'un nombre important de logements destinés à la résorption de l'habitat précaire dans le quartier de Kermane sont en voie d'achèvement. M. Bertima a, en outre, insisté sur la nécessité de publier les listes des bénéficiaires des logements publics locatifs par les commissions de daïra, afin de renforcer la transparence dans l'attribution de ces logements. La wilaya s'orientera également, à l'avenir, vers la formule des « lotissements sociaux » dans les zones disposant d'assiettes foncières disponibles, afin de permettre la réalisation de projets d'auto-construction, une formule particulièrement appréciée par les citoyens de la wilaya, a-t-il ajouté. De son côté, la directrice générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tiaret, Zineb Bekkar, a annoncé la remise prochaine des clés de 50 logements publics locatifs dans la commune de Hammadia.

Biskra

10 nouveaux bus pour l'Etablissement public de Ouled Djellal

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Ouled Djellal a été renforcé, au titre d'une première tranche, par 10 nouveaux bus, en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement de la flotte nationale de transport en commun, a indiqué, dimanche, le directeur des transports, Ali Hachaichi. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération a été effectuée « sous la supervision et le suivi direct du wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, ainsi que des responsables du secteur des transports ». Ajoutant que cette livraison comprend 5 bus de 35 places et 5 bus de 24 places, M. Hachaichi a indiqué que ces véhicules « se distinguent par leur équipement moderne de haut de gamme, avec notamment des caméras de surveillance, qui assurent le confort et la sécurité des voyageurs ». Cette opération « s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le service de transport public et à éliminer les lacunes enregistrées dans ce domaine, permettant ainsi de fournir des moyens de transport assurant le déplacement des citoyens dans de meilleures conditions », selon le directeur des transports.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Dépister pour mieux protéger

Maladie souvent silencieuse, le cancer du col de l'utérus a concerné environ 604.000 nouveaux cas et 280.000 décès dans le monde en 2024. Le dépistage régulier et la prise en charge précoce des lésions précancéreuses constituent les principaux moyens de prévention.



Longtemps silencieux, le cancer du col de l'utérus figure parmi les cancers les plus fréquents chez la femme dans le monde. Selon les dernières données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ 604.000 nouveaux cas et 280.000 décès liés à cette maladie ont été enregistrés à l'échelle mondiale en 2024. La grande majorité des cas est liée à une infection persistante par des types à haut risque du papillomavirus humain (HPV), une infection sexuellement transmissible. Dans la plupart des cas, l'organisme élimine naturellement le virus, mais lorsque l'infection persiste, elle peut provoquer des lésions précancéreuses susceptibles d'évoluer vers un cancer. Plusieurs facteurs peuvent favoriser la persistance du HPV et l'évolution des lésions vers un cancer. Le principal facteur de risque reste l'infection persistante par un HPV à haut risque. Le risque est également plus important chez les femmes dont le système immunitaire est affaibli. Le tabagisme

constitue un autre facteur important, certaines substances du tabac pouvant favoriser la persistance du HPV et l'évolution des cellules anormales du col de l'utérus. D'autres infections sexuellement transmissibles peuvent également être associées à un risque accru. Parmi les autres facteurs décrits ceux liés à l'utilisation prolongée de contraceptifs hormonaux. Ces éléments ne signifient toutefois pas qu'une femme présentant l'un de ces facteurs développera nécessairement un cancer.

La maladie peut rester longtemps silencieuse, notamment au stade des lésions précancéreuses, d'où l'importance du dépistage même en l'absence de symptômes. Lorsque le cancer devient invasif, des signes peuvent apparaître, notamment des saignements inhabituels entre les règles, des règles plus abondantes ou prolongées, ainsi que des pertes vaginales inhabituelles, parfois malodorantes. Des douleurs persistantes dans le bassin, le bas du dos ou les jambes peuvent également être

observées. À un stade plus avancé, une perte de poids inexplicable, une fatigue importante, une perte d'appétit, des difficultés à uriner ou à aller à la selle et un gonflement des jambes peuvent survenir. La présence de tels symptômes nécessite une consultation médicale afin d'en rechercher la cause et, si nécessaire, de réaliser des examens complémentaires.

La prévention constitue l'un des principaux moyens de réduire le nombre de cas et de décès liés à cette maladie notamment à travers un dépistage régulier. Il permet de détecter une infection à HPV ou des modifications cellulaires avant l'apparition d'un cancer. Selon l'OMS, le dépistage par un test de haute performance peut commencer à partir de 30 ans dans la population générale. Selon les experts, lorsqu'une anomalie est détectée, une prise en charge rapide permet de traiter les lésions précancéreuses avant qu'elles n'évoluent vers un cancer invasif.

A.B

Dépistage du cancer du sein à Saïda

Détenues et personnel du centre spécialisé pour femmes concernés

Des examens médicaux de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus ont été effectués, lundi au centre spécialisé pour femmes de Saïda, relevant de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, au profit des détenues et du personnel, dans le cadre de la campagne de sensibilisation «Octobre rose», a-t-on appris auprès de l'établissement hospitalier spécialisé Hamdane-Bekhta. Selon la même source, cette opération, organisée par l'établissement hospitalier spécialisé, a mobilisé une équipe médicale et paramédicale composée de deux médecins généralistes et de deux sages-femmes, qui se sont déplacées au centre spécialisé pour femmes de Saïda afin d'effectuer les examens médicaux nécessaires au profit des détenues et des

employées. Cette initiative permet de détecter précocement d'éventuels cas nécessitant un suivi et une prise en charge médicale, a-t-on souligné. Lors de cette opération, des examens de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus ont été effectués et des conseils et des orientations médicales ont été prodigués aux bénéficiaires, en mettant l'accent sur l'importance d'un suivi de santé régulier et la nécessité de consulter en cas d'apparition de symptômes ou de signes nécessitant une prise en charge, a précisé la même source. Cette initiative a également constitué une occasion de sensibiliser les femmes à l'importance de la prévention et du dépistage précoce, à travers l'information sur les facteurs de risque et la nécessité d'un suivi médical régulier, ce qui contribue au diagnostic des mala-

dies à un stade précoce et améliore les possibilités de prise en charge et de traitement, selon la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de prévention de l'établissement hospitalier spécialisé Hamdane-Bekhta, visant à rapprocher les services de santé et de sensibilisation des différentes catégories de la population et à renforcer les actions de proximité dans le domaine de la prévention des maladies cancéreuses, a-t-on indiqué. A noter que les activités du mois «Octobre rose» se poursuivent à travers l'organisation de journées médicales et de sensibilisation visant à promouvoir la culture du dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus et à encourager les femmes à bénéficier d'examens médicaux réguliers.

Norvège

Vers une interdiction partielle et temporaire des lunettes connectées

Le gouvernement norvégien a annoncé lundi vouloir interdire temporairement l'utilisation de lunettes connectées dans certains lieux publics, invoquant les risques d'atteinte à la vie privée, notamment la prise d'images à l'insu des personnes filmées.

L'interdiction pourrait notamment concerner les parcs, plages, musées, centres commerciaux, écoles, crèches, établissements de santé, salles de sport et événements publics. Minoritaire au Parlement, le gouvernement travailliste a besoin du soutien d'autres partis pour faire adopter cette interdiction. Il prévoit de soumettre un projet de loi «aussi rapidement que possible», tout en chargeant un groupe d'experts pour réfléchir à une réglementation permanente. «Nous ne voulons pas d'une société où les gens s'inquiètent d'être enregistrés à leur insu, photographiés ou filmés dans des lieux et des situations où ils ont l'habitude de ne pas être surveillés», a déclaré le ministre du Numérique et de l'Administration, Torgeir Micaelsen. Le gouvernement précise qu'il ne prévoit pas d'interdiction générale de ces lunettes. La mesure intervient alors que les lunettes connectées, notamment celles commercialisées par Meta avec des marques très populaires comme Ray-Ban et Oakley, suscitent une inquiétude croissante en Europe.

Santé

Les légumineuses diminuent le risque de maladies cardiaques de 19 %

Une récente étude américaine a démontré que la consommation de légumineuses telles que les lentilles, les pois chiches, les haricots et les pois secs est associée à une réduction du risque de maladies cardiovasculaires et de diabète. L'ajout d'une seule portion par jour pourrait ainsi réduire de 19 % le risque de maladies cardiaques.

Le site web scientifique Medical Express rapporte que cette étude, menée par des chercheurs de l'Université William & Mary, a analysé les données de plus de 46 000 adultes américains, recueillies entre 1999 et 2018 dans le cadre de l'Enquête nationale sur la santé et la nutrition (NHANES), afin d'étudier le lien entre la consommation de légumineuses et la santé cardiaque.

L'étude portait sur plusieurs types de légumineuses, notamment les haricots, les pois chiches, les lentilles, les pois secs et le soja. Les résultats ont montré que les personnes consommant de plus grandes quantités de ces légumineuses étaient moins susceptibles de développer des maladies cardiaques, un AVC et du diabète.

NIGERIA

Au moins cinq morts et neuf disparus dans le chavirement d'un bateau

Au moins cinq corps ont été repêchés et neuf personnes sont toujours portées disparues après qu'une embarcation transportant plus d'une centaine de passagers a chaviré pendant le week-end dernier sur la rivière Katsina-Ala, dans l'Etat nigérian de Benue (centre), ont déclaré lundi les autorités de secours. Le bateau surchargé, qui aurait transporté quelque 139 passagers et 38 motos, a rencontré des difficultés et s'est retourné sur une rivière locale, a expliqué Tema Ager, porte-parole de l'Agence de gestion des situations d'urgence de l'Etat de Benue. Jusqu'à présent, 125 personnes ont été secourues, a affirmé M. Ager. Il a ajouté que des plongeurs locaux cherchaient toujours les disparus lundi matin. Selon lui, certaines des disparus pourraient avoir succombé puisque plus de 48 heures se sont écoulées depuis l'incident. M. Ager a fait savoir que les opérations de secours étaient difficiles en raison de mauvaises conditions sur la section concernée de la rivière et de la présence de motos et autres matériaux submergés. «Les équipes de secours travaillent méthodiquement pour localiser les disparus et établir les circonstances autour de l'incident», at-il ajouté. Les accidents de bateau sont courants au Nigeria et souvent dus à une surcharge des embarcations, à de mauvaises conditions météorologiques et à des erreurs opérationnelles.

CHINE

Sept personnes tuées dans une mine illégalement exploitée

Sept personnes se sont noyées après que l'eau de pluie a débordé dans un puits minier illégalement exploité dans la municipalité de Chongqing, dans le sud-ouest de la Chine, a annoncé lundi la police locale. La police du district autonome Tujia et Miao de Youyang a déclaré que les victimes avaient été retrouvées dans une mine fermée et abandonnée près de la limite entre Youyang et le district autonome Tujia et Miao de Xiushan. Elle a également arrêté 21 personnes soupçonnées d'exploitation minière illégale lors d'une perquisition à la suite de rapports de personnes disparues à la mine samedi. Une enquête complémentaire est en cours, a indiqué la police.

CAMEROUN

Trois enfants tués dans l'explosion d'une mine dans l'Extrême-Nord

Trois enfants ont été tués et trois autres grièvement blessés lundi après l'explosion d'une mine dans une zone agricole située au village de Sagné, dans le district de Fotokol, région de l'Extrême-Nord, selon des sources militaires. Le drame s'est produit vers 16H00 (heure locale), alors que les six enfants, âgés de 10 à 14 ans, se trouvaient dans cette zone agricole, selon les mêmes sources. Les trois blessés ont été évacués d'urgence vers l'hôpital de district de Fotokol pour y recevoir des soins médicaux. Les forces de sécurité et les autorités administratives locales se sont rendues sur les lieux afin de sécuriser la zone et de faire la lumière sur les circonstances de l'incident. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine du moteur explosif et les circonstances du drame.

EBOLA AU CONGO

8.544 cas confirmés, dont 4.114 décès

Face à la multiplication des foyers d'Ebola au Nord-Kivu, MSF alerte sur une situation préoccupante et appelle à renforcer la riposte sanitaire dans les zones affectées.



Le nombre de cas confirmés de l'épidémie d'Ebola qui sévit en République démocratique du Congo (RDC) est passé à 8.544, dont 4.114 décès, selon les derniers chiffres publiés lundi par les autorités sanitaires du pays. «La riposte contre Ebola se poursuit dans 7 provinces et 64 zones de santé touchées», a indiqué le ministère congolais de la Communication et des Médias, dans un communiqué. A ce jour, «8.544 cas confirmés ont été enregistrés, dont 2.230 guéris et 4.114 décès, 824 patients sont en isolement ou hospitalisés et le suivi des contacts atteint 73,8 %», a-t-il précisé. Par ailleurs, «17 patients ont été déclarés guéris au cours des dernières 24h», tandis que «la surveillance, le dépistage et la mobilisation communautaire

se poursuivent». De son côté, Médecins sans frontières (MSF) a alerté lundi sur une «flambée inquiétante» des cas d'Ebola dans la région du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, où sont désormais recensés près de 40 % de nouveaux cas, selon l'ONG. «Depuis le début du mois de septembre, la province du Nord-Kivu connaît une flambée inquiétante de l'épidémie de maladie à Ebola. Elle représente désormais près de 40 % des nouveaux cas confirmés dans le pays, contre 24 % à la fin du mois d'août», a alerté MSF dans un communiqué. Mi-septembre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) alertait déjà sur la progression «exponentielle» du virus dans cette province, avec un doublement du nombre de décès hebdomadaires lors de la première quinzaine de

septembre. «Dans cette épidémie, nous sommes comme des pompiers confrontés à un méga-feu, avec de multiples foyers simultanés, d'intensité variable, et éloignés les uns des autres», a alerté dans le communiqué Stéphanie Hoffmann, responsable du Centre de traitement Ebola de MSF à Butembo, au Nord-Kivu. La RDC a déclaré mi-mai, avec plusieurs semaines de retard, sa 17e épidémie d'Ebola, une maladie extrêmement meurtrière provoquée par le virus de souche Bundibugyo qui a déjà tué plus de 15.000 personnes en Afrique au cours des 50 dernières années. Cette épidémie continue de mobiliser les autorités sanitaires et les organisations humanitaires, qui renforcent la surveillance, le dépistage, la prise en charge des malades et le suivi des contacts dans les zones affectées.

ROUMANIE

Le président choisit un diplomate pour le poste de Premier ministre

Le président roumain Nicusor Dan a choisi lundi un diplomate comme quatrième candidat depuis mai au poste de Premier ministre, espérant éviter des élections anticipées dont l'extrême droite pourrait sortir renforcée. A l'issue des consultations menées avec les partis politiques, M. Dan a choisi Luca Niculescu, 55 ans, diplomate et journaliste, qui n'est affilié à aucun parti. «J'ai choisi la personne qui a les meilleures chances de réunir une majorité», a déclaré le président centriste devant les médias, soulignant que Luca Niculescu «est un diplomate, c'est-à-dire quelqu'un dont la profession consiste à

harmoniser les positions».

Secrétaire d'Etat au sein du ministère des Affaires étrangères où il travaille sur le processus d'adhésion de la Roumanie à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), M. Niculescu avait auparavant été ambassadeur. Lors de sa carrière de journaliste, il a notamment travaillé en tant que rédacteur en chef de RFI Roumanie. Le nouveau candidat a souligné que sa «première tâche sera de construire une majorité parlementaire qui votera un gouvernement fermement ancré dans l'orientation européenne et euro-atlantique de la Roumanie». Les trois candidats précédents présentés par M. Dan n'étaient pas parvenus à obtenir le soutien nécessaire au parlement. L'impasse dure depuis la chute en mai du gouvernement pro-européen dirigé par le libéral Ilie Bolojan, renversé par une motion de censure.

BELGIQUE

Des manifestations lycéennes dégénèrent dans plusieurs villes

Des manifestations de lycéens ont donné lieu lundi à des violences et des dégradations dans plusieurs villes de Belgique, avec des dizaines d'arrestations et 18 policiers légèrement blessés à Liège, selon la police locale. C'est le troisième jour que des élèves de l'enseignement secondaire expriment leur colère face aux mesures d'économie annoncées en Belgique francophone. Le mouvement s'est étendu lundi à plusieurs autres grandes villes dont Mons et Charleroi, dans le sud du pays, conduisant à des arrestations pour troubles à l'ordre public. A Liège, une source policière a dénombré un millier de manifestants répartis en petits groupes très mobiles, allant d'un éta-

blissement à l'autre pour manifester de manière «désorganisée». Dans l'après-midi la situation a dégénéré lorsque certains manifestants s'en sont pris à des abribus et ont déclenché plusieurs incendies sur la voie publique, notamment des feux de poubelles. Aux jets de projectiles, pavés ou barrières, les cordons de police ont répondu par du gaz lacrymogène et des tirs de canons à eau, a indiqué la police de Liège. Sur une place du centre-ville, théâtre des principales dégradations, des images de la télévision publique montraient des grandes enseignes commerçantes ayant préféré fermer leurs portes. Lors d'une manifestation à Hannut, petite ville située à l'ouest de Liège, un engin pyrotechnique a atterri dans la cour d'une école primaire et une quinzaine d'enfants ont été touchés par des étincelles ce qui a nécessité une prise en charge par des ambulanciers, selon l'agence de presse Belga.

MIGRATIONS

Deux nouveaux morts dans une tentative de traversée de la Manche

La mort a de nouveau frappé à la frontière franco-britannique : une semaine après des faits similaires, deux hommes ont péri dans la nuit de dimanche à lundi lors d'une tentative de traversée clandestine de la Manche, selon les autorités françaises. Ces deux hommes, dont la nationalité est inconnue, étaient âgés d'une trentaine et d'une quarantaine d'années, a précisé la préfecture du Pas-de-Calais, confirmant des informations de La Voix du Nord. Ils ont été découverts par les secours en arrêt cardiorespiratoire dans une embarcation de fortune qui contenait environ 90 passagers au large de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), selon un communiqué de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Prémar) publié en milieu de journée. Une enquête a été ouverte par le parquet de Boulogne-sur-Mer pour déterminer les circonstances de leur décès. Ils «seraient la conséquence d'un mouvement de panique survenu à bord», a indiqué lundi en début de soirée la procureure Cécile Gressier. Une femme et une fille «d'une dizaine d'années» ont été blessées dans la même embarcation, brûlées par des hydrocarbures, a précisé Mme Gressier, ajoutant que l'enfant a été pris en charge par les services de grands brûlés à Lille. Elles ont été brûlées en raison d'un «contact prolongé» avec de l'essence présente dans l'embarcation, avait également expliqué précédemment la Prémar. L'embarcation a poursuivi son chemin après la prise en charge des victimes puis a connu une avarie moteur, ce qui a entraîné le secours de l'ensemble des passagers, selon Mme Gressier.

U23

Ben Idder, un jeune qui monte

Absent de la première liste de Saïfi, Abdelhak Ben Idder est devenu un indispensable du dispositif du sélectionneur des espoirs. Promu capitaine, le défenseur central de 19 ans est pourtant l'un des plus jeunes pensionnaires du groupe des U23 mais son aisance technique et sa vision du jeu, en font clairement un élément d'avenir du football Algérien. Le nom de ce joyau formé au Paradou depuis l'âge de 12 ans, n'est devenu connu du grand public que depuis cet été, avec son transfert surprise à l'OGC Nice pour 300 000 euros. Pourtant il a fait toutes les sélections, depuis les U17, avec qui il a disputé la CAN de la catégorie en Algérie, en 2023, sous les ordres de Rezki Remmane, qui en avait fait un titulaire. Ce n'est que la saison dernière qu'il a fait ses débuts en sénior avec le Paradou, principalement au poste de défenseur central. Il a aussi évolué en tant que latéral droit mais aussi milieu défensif, un poste qui semble lui aller à merveille. Lors des deux matchs amicaux disputés en Afrique du Sud, il a joué une première fois aux côtés de Gaëtan Bakhouché (Ex-Toulouse) puis d'Issam Naim (ES Sétif), avec qui il semblait plus à l'aise. Hier il a montré toutes ses qualités avec la balle qu'il dirige de son pied droit. Enormément de sang froid pour anticiper les réactions des adversaires, des montées et des transversales propres. Abdelhak Ben Idder rappelle à bien des égards le jeune Ramy Bensebaini qui avait quitté le Paradou au même âge pour Lierse en Belgique. Si il continue sur cette voie, il pourrait rapidement trouver une place en sélection A.



L1- MOBILIS (4E JOURNÉE)
L'USMA et le CRB défendent leur fauteuil de leader

Après plus de deux semaines d'interruption en raison de la trêve internationale, le championnat de Ligue 1 Mobilis fait son grand retour. Etalée sur trois jours, du mercredi au vendredi, cette quatrième journée s'annonce palpitante et riche en enseignements.



Si les formations de tête visent la confirmation de leur excellent début de saison, celles en difficulté chercheront un sursaut d'orgueil indispensable pour s'extirper de la zone rouge ou éviter de s'enliser. Avec plusieurs affiches alléchantes, cette reprise promet d'apporter des bouleversements notables dans la hiérarchie du classement. En haut du classement, la lutte pour la première place bat son plein. L'USM Alger s'apprête à effectuer un déplacement des plus périlleux à Ouargla pour y défier le MB Rouissat. Forts de leur bon parcours initial marqué par deux victoires et un nul, les Rouge et Noir tenteront de préserver leur fauteuil de leader. Toutefois, la mission s'annonce ardue face à une équipe locale particulièrement redoutable et intraitable sur ses terres. Les hommes de N'Diaye devront se montrer rigoureux et disciplinés pour espérer ramener un résultat probant et écarter un concurrent coriace. De son côté, l'autre co-leader, le CR Belouizdad, bénéficie d'un contexte plus favorable puisqu'il évoluera à domicile au stade du 5-Juillet. Le Chabab accueillera l'USM Khenchela, une formation qui connaît un début de championnat délicat. Sur le papier, les Belouizdads partent avec les faveurs des pronostics, mais ils devront

se méfier de tout excès de confiance face à des visiteurs assoiffés de rédemption. **Le MCO et le MCA en quête de certitudes et d'ambitions** À seulement une longueur du sommet, le MC Oran abrite l'une des affiches phares de cette manche en recevant l'ES Sétif. Les Hamraoua, portés par une dynamique encourageante, visent la victoire devant leur public pour s'installer durablement sur le podium. Néanmoins, l'Entente de Sétif ne se déplacera pas en victime expiatoire et tentera de jouer un mauvais tour aux Oranais dans ce choc historique. Quant au champion en titre, le Mouloudia d'Alger, il tentera d'enclencher la vitesse supérieure. Après un début de saison perturbé par des matchs en retard et un compteur affichant trois petits points, les Vert et Rouge doivent impérativement saisir l'occasion lors de la réception du nouveau promu, le CR Témouchent, au stade Ali Ammar. Une victoire leur permettrait de recoller au groupe de tête, à condition de rester pleinement concentrés sur leur sujet. La tension sera également palpable à travers les différents duels régionaux et les matchs de la peur. La capitale vibrera au rythme d'un derby captivant et indécis entre l'ES Ben Aknoun et la JS El Biar, deux clubs ambitieux désireux de s'affirmer. À

l'Est, le CS Constantine comptera sur l'appui fervent de ses supporters pour faire respecter son statut face à l'US Biskra dans un duel qui s'annonce musclé et âprement disputé. Enfin, le bas du classement appellera à une réaction immédiate. La JS Kabylie n'aura plus le droit à l'erreur à domicile face à l'ASO Chlef si elle souhaite éviter l'installation du doute. De son côté, l'Olympique Akbou vivra un déplacement miné de risques à Béchar pour y affronter la JS Saoura, bien décidée à quitter provisoirement la zone rouge.

H.M.

Le programme :

Mercredi 7 octobre :
ESBA-JSEB (18h)
CSC-USB (18h)
CRB-USMK (20h)
Jeudi 8 octobre :
MBR-USMA (18h)
JSS-OA (18h)
MCO-ESS (20h)
Vendredi 9 octobre :
JSK-ASO (18h)
MCA-CRT (20h)

ITALIE
Belghali souhaite briller avec Torino

Arrivé au Torino dans les dernières heures du dernier mercato estival, Rafik Belghali pourrait rapidement voir sa situation évoluer. Encore utilisé avec parcimonie depuis son arrivée, l'international algérien pourrait profiter d'un concours de circonstances pour gagner du temps de jeu et surtout se rapprocher d'une place de titulaire. La blessure musculaire de Niccolò Fortini, qui a dû quitter le rassemblement de l'Italie U21, vient en effet bouleverser les plans d'Ignazio Abate sur le côté droit. Cette absence pourrait offrir une fenêtre intéressante à Belghali, qui apparaît comme l'une des solutions naturelles pour occuper le couloir lors de la prochaine rencontre face à l'Udinese.

Le latéral algérien n'est pourtant pas arrivé à Turin avec le statut de titulaire. Recruté en provenance de l'Hellas Vérone sous la forme d'un prêt assorti d'une obligation d'achat, il a jusqu'ici dû se contenter de trois apparitions, pour un total de 114 minutes. Un temps de jeu encore limité, mais qui ne l'a pas empêché de laisser une première impression intéressante. Lors de ses débuts sous le maillot du Torino, Belghali avait notamment délivré une passe décisive après son entrée en jeu face à la Fiorentina, participant directement au succès de son équipe. Une prestation qui lui a permis de montrer qu'il pouvait rapidement apporter dans le secteur offensif. Désormais, l'Algérien pourrait disposer d'une

occasion beaucoup plus importante. Une éventuelle titularisation contre l'Udinese lui permettrait de franchir un cap dans son adaptation au football italien et, surtout, de mettre la pression sur la hiérarchie établie. A lui de saisir cette opportunité pour convaincre Abate que son profil mérite davantage qu'un rôle de remplaçant. Une bonne performance pourrait ainsi changer la dynamique de ses premières semaines au Torino et lancer véritablement son aventure en Serie A.



Ligue des champions (2e tour préliminaire aller)

Sifflet libérien pour Rangers International-MCA

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor arbitral libérien pour officier la confrontation aller entre les Rangers International FC du Nigeria et le MC Alger, en prévision du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions, prévu le 18 octobre au stade MKO Abiola d'Abeokuta. L'arbitre central sera Washington Dolo, qui sera assisté par Joel Doe et Thomas Konneh, tandis qu'Emmanuel Mensah est annoncé comme quatrième officiel. Washington Dolo, est un arbitre en pleine ascension. Il est arbitre FIFA depuis 2024. Il figure parmi les cinq arbitres centraux internationaux du Libéria recensés par la Fédération libérienne de football. Son parcours continental s'est notamment accéléré en 2024. Lors du tournoi WAFU Zone A U-17 au Sénégal, il a d'abord officié comme arbitre réserviste lors de Mauritanie-Guinée-Bissau, avant d'être désigné arbitre central pour Guinée-Bissau-Mali. En septembre 2025, Dolo a ensuite franchi une nouvelle casquette avec une première désignation en Ligue des champions de la CAF. Il a dirigé le match du premier tour préliminaire entre Dadjè FC du Bénin et Al Ahli Tripoli de Libye, disputé au stade de Kégulé à Lomé. Quelques semaines plus tard, il a également été au sifflet de la rencontre de Coupe de la Confédération CAF entre Al Masry et Kaizer Chiefs, le 23 novembre 2025. La progression de l'arbitre libérien s'est poursuivie en 2026. Le 25 septembre dernier, il a dirigé le match des éliminatoires de la CAN 2027 entre le Soudan et l'Éthiopie, remporté 1-0 par le Soudan, assisté de ses deux compatriotes, Joel Doe (international 2019) et Thomas Konneh (2025). Pour rappel, le MCA s'est qualifié au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africains de football, aux dépens du représentant nigérien ASN Nigelec (0-0) à Niamey (5-0) à Alger. De son côté, Rangers International FC a validé son billet en éliminant la formation béninoise de Sobemap aux TAB (5-4) après une égalité parfaite (1-1, 1-1).

LIGUE DES NATIONS

L'Italie défait la Turquie et enchaîne

Pour la deuxième fois en une semaine, l'Italie a dominé la Turquie (3-1) lundi à Bologne, confirmant qu'elle était sur la bonne voie sous la conduite de Roberto Mancini, chargé de reconstruire une sélection absente des trois dernières Coupes du monde.



Tout n'a pas été parfait pour la Nazionale, pendant son match contre la Turquie comme pendant cette fenêtre internationale conclue sur un bilan de deux victoires, un nul et une défaite (2-0 contre la Belgique à domicile lors de la première journée de cette Ligue des nations). Mais les Azzurri, privés du Mondial-2026 par la Bosnie-Herzégovine en finale des barrages européens, ont clairement repris quelques couleurs. Trois jours après avoir contrarié la France au Stade de France (1-1), ils n'ont pas tremblé contre la Turquie. Roberto Mancini avait pourtant décidé de ne titulariser que deux (Donnarumma, Bastoni) des onze joueurs qui avaient débuté contre les Bleus. Sans surprise, les vingt premières minutes ont été laborieuses et la Turquie a failli en profiter. Mais la jeune garde italienne lancée

par Mancini et incarnée par Alessandro Romano, Daniel Maldini et Antonio Vergara, a vite pris ses marques et l'ascendant.

Scamacca a mis fin à trois ans de disette

L'Italie a logiquement pris l'avantage grâce à un «ancien» de 27 ans, Gianluca Scamacca qui, en deux temps, a inscrit son premier but en sélection depuis trois ans (26e). La Turquie, entraînée par l'Italien Vincenzo Montella et battue 4-1 à domicile par la sélection italienne le 28 septembre, a égalisé à la 61e minute par Aral Simsir qui a profité d'une erreur de marquage italienne. Les Azzurri ont presque aussitôt repris l'avantage sur une tête de Riccardo Calafiori (64e). Dans le final, celui qui doit incarner cette nouvelle Italie, Francesco Pio Esposito, peu après son entrée en jeu, a ajouté un troisième but (87e) et conforté la deuxième place du groupe 1 (7pts).

«On a un peu souffert au début, mais c'est globalement un bon match. Avec tous ces changements, c'était normal qu'on perde en fluidité, mais l'équipe s'est bien accrochée et a vite réagi après l'égalisation turque», a analysé Mancini sur la chaîne de télévision Rai Uno. Après leur défaite inaugurale contre la Belgique, les Italiens viennent d'enchaîner trois matchs sans défaite en Ligue des nations. Totalement relancés dans la course à la qualification pour les quarts de finale, les coéquipiers de Gigio Donnarumma ont également privé la France d'un billet dès la quatrième journée avec leur succès contre la Turquie. Du côté du staff on ne veut pas tout gâcher lors du prochain rassemblement. «Il faudra continuer sur cette lancée en novembre, tout se jouera pour nous contre la Belgique», a ainsi prévenu Roberto Mancini.

BALLON D'OR Müller vote Mbappé et Olise

Un nouveau soutien pour deux internationaux français dans la course au Ballon d'or. Lundi, Thomas Müller a décidé de se prononcer sur ses favoris pour la prestigieuse récompense individuelle. Dans sa newsletter, l'ancien international

allemand explique ainsi pourquoi il donnerait le Ballon d'or à Kylian Mbappé et Michael Olise. «Pour moi, il y a deux candidats dont les performances individuelles m'ont le plus impressionné: Michael Olise et son brillant coéquipier lors de la Coupe du monde, Kylian Mbappé», commence-t-il. «Ces deux joueurs allient un jeu spectaculaire à une réelle capacité à marquer des buts. Dans les moindres détails, ils parviennent à être efficaces grâce à leur finesse et à leur puissance, tout en donnant l'impression que tout cela se fait sans le moindre effort. Pour moi, c'est exactement ce qu'il faut pour être le meilleur footballeur du monde. Il faut tout simplement cette touche de magie», détaille le joueur de Vancouver en MLS. Jeudi dernier, les deux attaquants français

avaient déjà reçu le soutien de Thierry Henry. Dans Rothen s'enflamme sur RMC, le champion du monde 1998 plaçait Mbappé juste devant Olise. «Moi je pense que Kylian peut l'avoir. Michael Olise on en parle ou pas? Il a tout gagné. Meilleur passeur de la Coupe du monde, de Bundesliga et de la Ligue des champions. Ce que Kylian a pour les buteurs, lui l'a pour les passeurs», indiquait-il. Fin septembre, après la clôture des votes, Lamine Yamal était repassé favori devant Harry Kane pour remporter le Ballon d'or. Selon les bookmakers, le champion du monde espagnol aurait 45% de l'emporter, contre 42% pour son rival du Bayern Munich, rapportait Polymarket. Le dénouement a lieu le 26 octobre lors d'une cérémonie à Londres.

FRANCE

Première victoire à domicile pour Zidane

L'histoire est parfois facétieuse. Alors on s'est longtemps demandé si l'histoire retiendrait que l'invincibilité de Zinédine Zidane sélectionneur n'aura duré que dix jours. Dix, ce chiffre si cher à «ZZ», qui a façonné sa légende en Bleus. Mais Zizou n'est pas du genre à se laisser dicter l'histoire. Et on retiendra surtout que c'est de son coup de coaching à l'heure de jeu qu'a germé la victoire des Tricolores en Ligue des nations, lundi contre la Belgique (4-1). Michael Olise, Rayan Cherki et Lucas Da Cunha ont remplacé Ousmane Dembélé, Maghnes Aklouch et Manu Koné. Désiré Doué est entré quelques minutes plus tard. Un tournant. Quel tournant. Des «Et Olise Ballon d'or!» scandés par le Stade de France. Ces quatre entrants ont totalement métamorphosé le jeu des Bleus, devenu incisif, déroutant, réjouissant. En une demi-heure à peine sur le terrain, ces quatre-là ont compilé pas moins de quatre buts et quatre passes décisives. Michael Olise (2 buts, 1 passe), Désiré Doué (1 but, 2 passes), Rayan Cherki (1 but) et Lucas Da Cunha (1 passe) ont donné raison à leur coach, c'est un euphémisme. Encore un peu plus que les autres, Désiré Doué et Michael Olise ont incarné ce renouveau jubilatoire. Le second cité s'offrant même le luxe de devenir le tout premier joueur de l'histoire à atteindre la barre des 10 passes décisives lors d'une année civile avec la France. Le Stade de France, qui se rongait les ongles à l'idée d'assister à la première défaite de Zidane en son jardin dionysien, s'y est finalement réjoui d'assister à sa première victoire parée de ses nouveaux habits.

L'enceinte de Saint-Denis ne boudait pas son plaisir. Lâchant même des «Et Olise Ballon d'or!» auparavant destinés Ousmane Dembélé, qui constatait la métamorphose tricolore, sans lui, depuis le banc. L'histoire est parfois facétieuse.



PORTUGAL

Ronaldo se console en Arabie Saoudite

Un sourire après cinq jours de tensions. Lundi, Al-Nassr a partagé des images du retour de ses joueurs après la trêve internationale. Cristiano Ronaldo apparaissait souriant sur une des publications avec comme légende: «le GOAT». Ce retour à l'entraînement du joueur de 41 ans intervient au lendemain de la victoire du Portugal face à la Norvège (2-1) en Ligue des nations, synonyme de qualification pour les quarts de finale de la compétition. Un succès auquel CR7 n'a pas contribué car, l'attaquant a décidé de quitter la sélection après un clash avec son sélectionneur Jorge Jesus.

Vexé de ne pas être entré en jeu face à la Norvège lors du deuxième match de la Seleçao das Quinas malgré un échauffement de 20 minutes et après que Jorge Jesus a annoncé qu'il ne serait pas titulaire non plus contre le Danemark, la star portugaise a choisi de claquer la porte de la Seleçao provoquant un psychodrame qui a rythmé l'actualité sportive de ces derniers jours. Certains médias portugais annonçant même la retraite internationale du quintuple Ballon d'or. Dimanche, en conférence de presse d'après-match, Jorge Jesus a tenté de calmer le jeu. Le coach de 72 ans a ouvert la porte à un retour de Cristiano Ronaldo dans l'équipe nationale. «Pour la prochaine fenêtre internationale, il sera convoqué. S'il le souhaite, il reviendra parmi nous. Nous en reparlerons avant la prochaine liste, mais c'est à lui de décider», a-t-il

indiqué assurant qu'il n'y avait «aucune rancune» et qu'il s'agissait simplement d'un «malentendu».

Le sélectionneur refuse de s'excuser auprès

Lors de la même conférence, Jorge Jesus s'est tout de même emporté après la question d'un journaliste qui lui a demandé s'il allait s'excuser. «M'excuser pour quoi? Quelle serait la raison de m'excuser? A qui? C'est absurde», a-t-il sèchement répondu. La situation semble encore loin d'être apaisée. De son côté, depuis sa publication mercredi dernier confirmant son départ de la sélection et indiquant qu'il dirait «la vérité en temps voulu», Cristiano Ronaldo ne s'est pas exprimé et n'a pas réagi aux récentes déclarations de Jorge Jesus, notamment sur sa convocation assurée lors du prochain rassemblement.



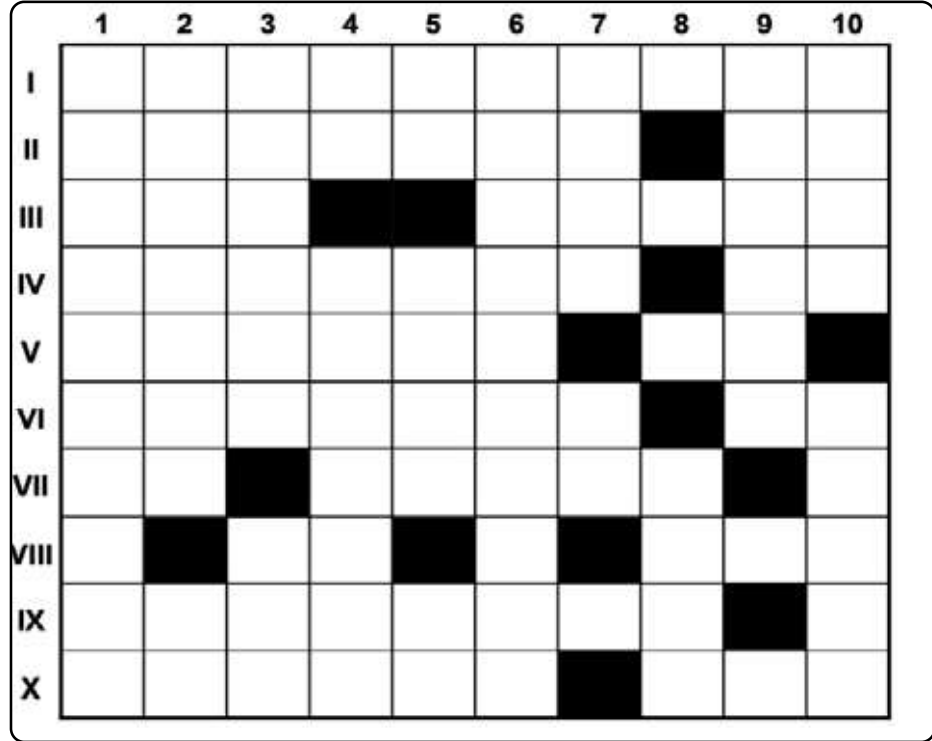
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Garde-corps. II. Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. III. Mastic de garnissage. Prêce de Noël. IV. Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. V. Publiai. Se jette dans l'Adriatique. VI. Château de poupe. Nanoseconde. VII. L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. VIII. Rapport en maths. Voie publique. IX. Entoure la cité médiévale. X. Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

VERTICALEMENT

1. Positions dominantes en architecture. 2. Ouvrage d'art et d'eau. Négation. 3. Pupitre. Vieille technique de télécommunication. 4. Europe abrégée. Bâtiment de peintres. 5. Strontium. L'OTAN outreAtlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. 6. Héritage du passé. 7. Imagina. Au milieu du menu. 8. Pierre de construction. 9. Domine les fortifications. 10. Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.

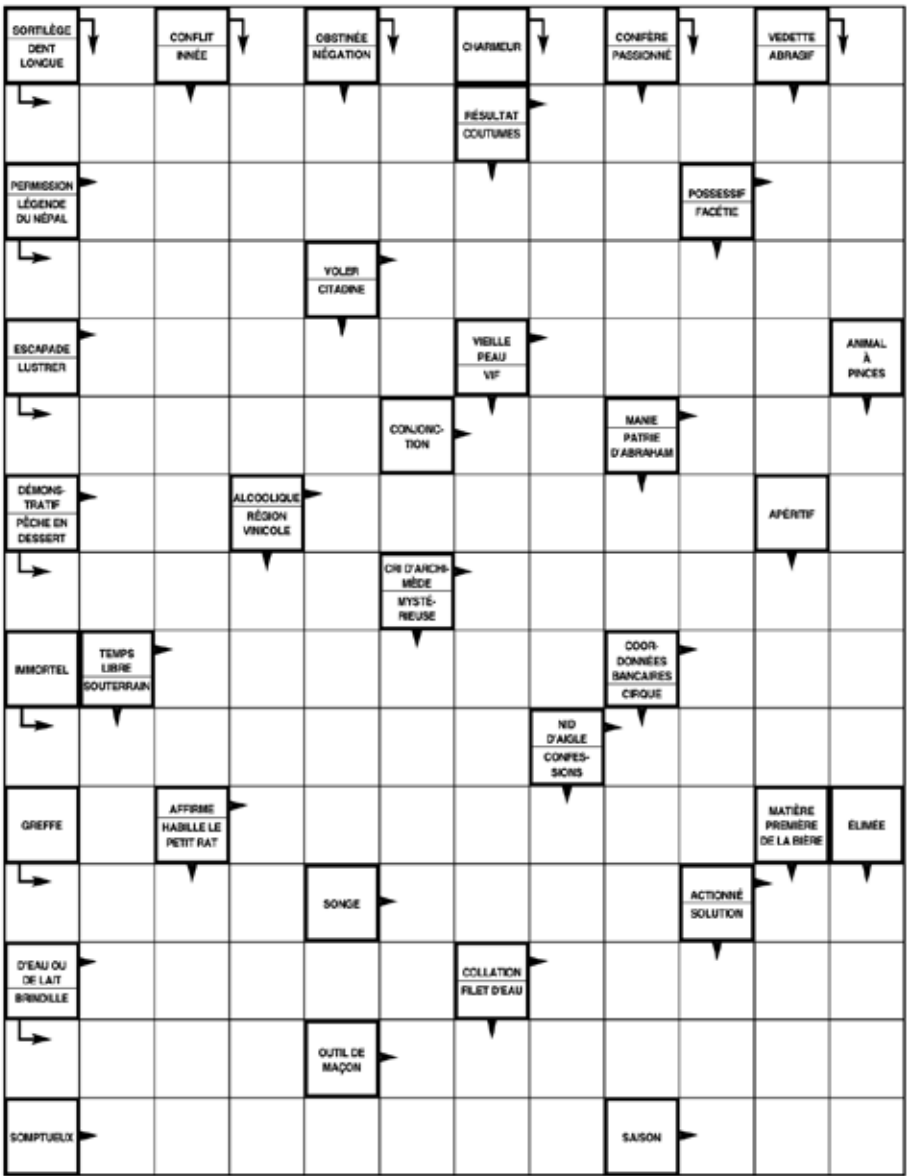


MOTS MÊLÉS

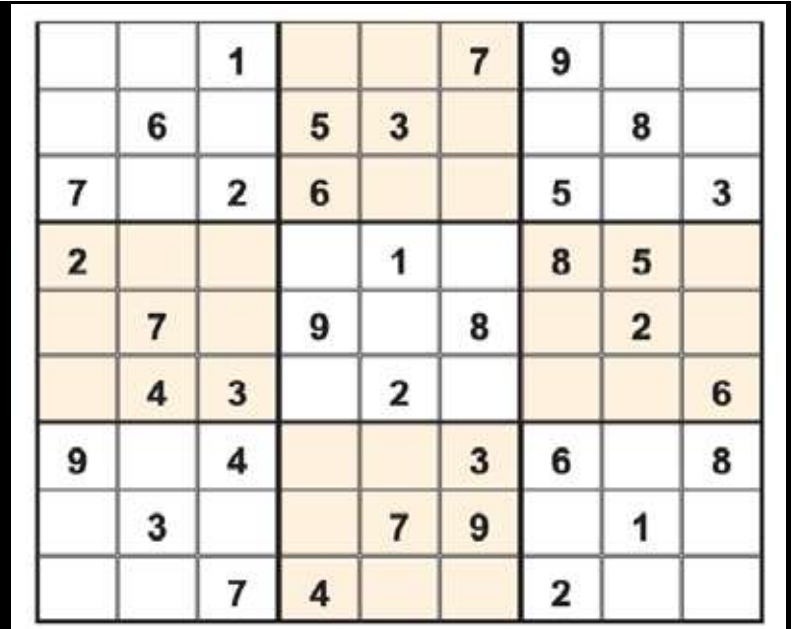
- CENTAURE
CERBERE
CHIMERE
CYCLOPE
DJINN
DRACULA
DRAGON
ELFE
FANTOME
FARFADET
GARGANTUA
- GARGOUILLE
GEANT
GOBELIN
GOLEM
GORGONE
GOULE
GRIFFON
HOBBIT
HYDRE
KORRIGAN
LICORNE
- LOUP
MELUSINE
MINOTAURE
MONSTRE
NAGA
NAIN
NIXE
NYMPHE
OGRE
ONDINE
PEGASE
- PSYCHE
SATAN
SIRENE
SORCIERE
SPHINX
TROLL
VAMPIRE
VOUVRE
YETI
ZOMBIE



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO – LES MOTS CROISÉS



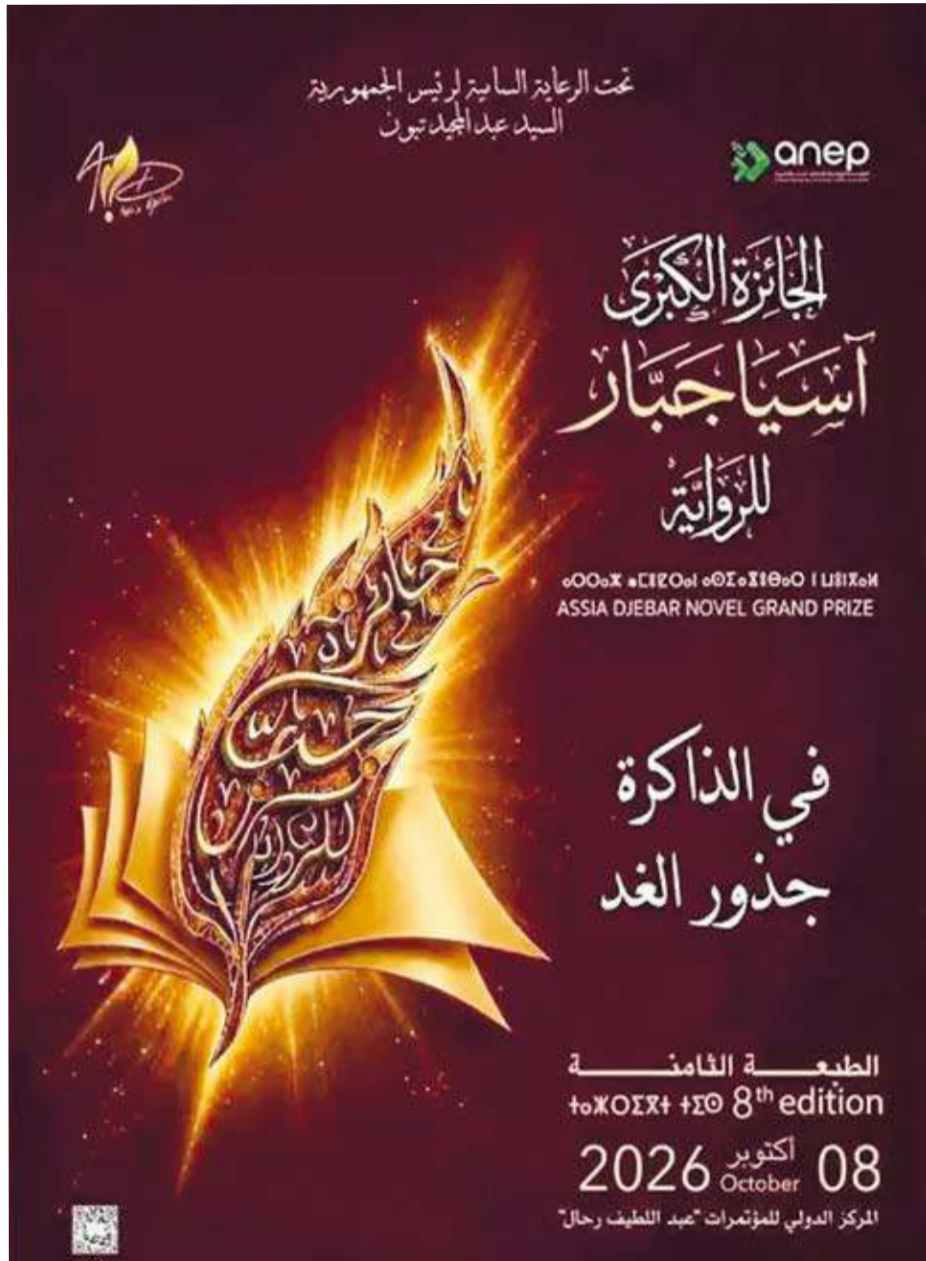
GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR DU ROMAN

Neuf œuvres en lice pour la huitième édition

Neuf romans, répartis entre l'arabe, le tamazight et le français, sont en lice pour la huitième édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman, dont la cérémonie de remise des prix est prévue jeudi à Alger. Un rendez-vous qui met une nouvelle fois à l'honneur la diversité et la vitalité de la création romanesque algérienne.

NASSIM TERKI

La huitième édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman connaîtra son épilogue jeudi prochain, à l'occasion d'une cérémonie organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger. La soirée sera également marquée par des hommages à plusieurs figures algériennes du monde de la littérature. Après la publication, le 14 septembre dernier, de la liste restreinte, neuf romans restent en compétition pour les trois distinctions du prix, avec trois œuvres retenues dans chacune des langues du concours : arabe, tamazight et français. Présidé par Hakim Miloud, le jury a sélectionné, dans la catégorie arabe, « Aârache ed-dam » de Hocine Allam, publié aux éditions Khayal, « El-Rafrâf... Siret el-djebel el-ostouria » de Sara Mohamed Maârèche, paru chez Nimouris, et « Aâm Er-Rahma » d'El-Kheir Chouar, édité par Barzakh. En langue amazighe, les finalistes sont « D Asderf » (Toucher) de Chabha Ben Gana, publié par les éditions Imtidad, « Tighri n Turedt » (Le cri de la vie) de Siham Harikan Cheikh, aux éditions Talessa, ainsi que « Agous » (La ceinture) de Fari-da Sahoui, également publié chez Talessa. La sélection francophone réunit « Partout le même ciel » de Hadjer Bali et « Aminouri » de Sarah Haider, tous deux édités par Barzakh, ainsi que « Ce que la mort m'a pris de toi » de Hosni Kitouni, paru aux éditions Casbah. Les neuf romans ont été retenus parmi 155 œuvres proposées dans les trois langues. Les textes finalistes abordent notamment des questions liées à la mémoire, à l'histoire et aux mutations sociales qu'a connues l'Algérie, illustrant la diversité des écritures romanesques représentées dans cette édition. Le jury de cette huitième édition réunit dix membres issus des milieux universitaire et littéraire, ainsi que des spécialistes de la littérature, de la traduction et de la sociologie. Outre son président Hakim Miloud, il est composé de Mostefa Madi, Hamid Bouhabib, Maïssa Bey, Chérif Meribai, Meriem Kach, Leïla Hamoutane, Ahcène Maârèche, Kessila Aliq et Idir Belali. Lors de la précédente édition, Inam Beyoud avait remporté le prix dans la catégorie arabe pour son roman « Houaria », publié aux éditions Mim. En tamazight, le prix avait été attribué à El-Hachemi Krach pour « 1954, Tilelli n Usirem », paru aux éditions Tira. Dans la catégorie française, le jury avait distingué « La lune morcelée » d'Abdelaziz Othmani, publié aux éditions Casbah.



Créé en 2015 en hommage à l'écrivaine et universitaire algérienne Assia Djebar (1936-2015), le Grand Prix Assia-Djebar du roman récompense chaque année des œuvres romanesques écrites en arabe, en tamazight et en français. Organisé par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), le prix

s'inscrit dans une démarche de promotion de la création romanesque algérienne et de valorisation de sa diversité. Il constitue également un rendez-vous consacré à la reconnaissance des auteurs et des œuvres qui contribuent au rayonnement de la littérature algérienne, en Algérie comme à l'étranger.

FIBDA 2026

Les lauréats des concours récompensés à Alger

La 18e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA 2026) a pris fin lundi à Alger avec la remise des prix aux lauréats des différents concours organisés durant cette manifestation consacrée au 9e art.

La cérémonie de clôture, tenue à l'esplanade de Riadh El Feth, a notamment récompensé les participants aux ateliers de bande dessinée et de manga destinés aux jeunes, aux enfants ainsi qu'aux étudiants de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger (ENSBA). Ces ateliers ont été conçus pour encourager les différentes catégories d'âge à développer leur créativité dans les domaines de la bande dessinée et du manga. Le manga japonais a également été à l'honneur lors de cette dernière journée. L'ambassadeur du Japon en Algérie, Suzuki Kotaro, a remis les distinctions du concours spécial organisé par l'ambassade du Japon en Algérie au profit des amateurs de manga. Le premier prix est revenu à Ziad Adlane, suivi de Fella Maya, deuxième, et de Meziane Mohamed, troisième.

Félicitant les lauréats de la 6e édition du concours de manga japonais, organisée dans le cadre du FIBDA, Suzuki Kotaro a souligné la dimension culturelle de cette initiative, considérant le festival comme un « pont culturel et artistique reliant le Japon et l'Algérie ».

Le cosplay figurait également parmi les temps forts de cette clôture. Supervisé par un jury présidé par l'artiste américaine Ali-tha Martinez, le concours a consacré Abdelwadoud Kerkar pour la meilleure performance individuelle cosplay, Sami Rebbache pour le meilleur costume cosplay, Taghout Djaafar dans la catégorie du meilleur duo et Laâmamra Okba pour le meilleur spectacle cosplay.

Au terme de cinq jours d'activités, le commissaire du Festival, Salim Brahimi, a relevé la forte affluence enregistrée tout au long de cette édition, avec un public composé de différentes générations. Une fréquentation qui traduit, selon lui, l'intérêt croissant du public algérien pour la bande dessinée et le manga.

Placée sous le slogan « Le roman graphique... carrefour du dessin et du verbe », cette édition a proposé au public les dernières publications consacrées à la bande dessinée et au manga. Le programme comprenait également plusieurs conférences et rencontres autour du 9e art, avec la participation de dessinateurs de bande dessinée et de manga, de scénaristes et de professionnels venus notamment du Japon, d'Égypte, de la République démocratique du Congo, de Tunisie et des États-Unis. Depuis sa création en 2008, le FIBDA est organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts. Le festival œuvre à la promotion de la bande dessinée algérienne en mettant en avant les œuvres, les artistes et les créateurs du secteur.

Rédaction Culturelle

Festival international du court métrage de Timimoun

Six films locaux en **compétition** dans la section « Films Mobiles Yamina Chouikh »

La deuxième édition du Festival international du court métrage de Timimoun, prévue du 5 au 10 novembre, ouvre un espace à la jeune création cinématographique locale avec la compétition « Films Mobiles Yamina Chouikh », dédiée aux courts métrages réalisés à l'aide d'un téléphone portable. Le commissariat du festival vient de dévoiler les six œuvres retenues pour cette section. Produits en 2026 et réalisés par des cinéastes issus de la wilaya de Timimoun, ces films témoignent

de la diversité des démarches engagées autour d'un outil devenu accessible aux jeunes créateurs. La sélection réunit « Avant que le soleil ne disparaisse » d'Abderrazak Moulay Amar, « Je n'étais pas ici » de Nassira Laâraoui, « Trace » de Ben Djaâouane Afifa, « El Fika » de Younès Louto, « Une vie d'antan » de Bouchra Talbi et « La chaleur perdue » d'Abdelfettah Ben Yahia. À travers cette compétition, le festival entend favoriser la participation de jeunes réalisateurs et donner une visibilité à des expériences cinématographiques conçues avec des moyens tech-

niques simples. Le téléphone portable devient ainsi un outil de création à part entière, permettant d'expérimenter aussi bien l'écriture que la réalisation et le travail de l'image. Au-delà de l'aspect technique, cette section met en avant des démarches qui cherchent à explorer les possibilités offertes par un dispositif de tournage léger. Elle entend ainsi élargir les espaces de création et permettre à de nouvelles voix de trouver leur place dans le paysage du court métrage. La participation des six réalisateurs issus de la wilaya de Timimoun donne

également à cette sélection une dimension locale particulière. Elle permet à des cinéastes de la région du Gourara de présenter leurs œuvres dans le cadre d'une manifestation cinématographique internationale et de les soumettre au regard du public, des professionnels, des cinéastes et des passionnés du court métrage. Avec cette compétition, le Festival international du court métrage de Timimoun associe ainsi ouverture sur les nouvelles pratiques de création et mise en valeur des expériences cinématographiques émergentes de la région.

Trait d'esprit

“Le médisant n’épargne pas même ses meilleurs amis, si toutefois un tel homme est capable d’en avoir.”

Bossuet

Madrid donne un cadre légal à la branche ibérique du PNR

Une nouvelle étape pour le mouvement rifain

La branche espagnole du Parti national rifain (PNR) a obtenu, lundi, sa reconnaissance légale en Espagne, quelques semaines après le dépôt de ses statuts. Cette formalisation constitue une nouvelle étape dans la structuration de cette formation politique en dehors du Rif et dans le développement de ses activités auprès de la diaspora rifaine. Selon des informations relayées par la plateforme Rif Time Channel, la procédure administrative fait suite à plusieurs démarches engagées par les responsables de la section espagnole. Ces derniers présentent cette reconnaissance comme une étape importante pour l'organisation de leurs activités dans un cadre légal et institutionnel espagnol. Dans une déclaration publique, la direction de la section espagnole du PNR a salué le traitement de la procédure par les institutions espagnoles et remercié ses adhérents pour leur mobilisation. Elle a également appelé les ressortissants rifains établis en Espagne et, plus largement, les membres de la diaspora à rejoindre ses rangs et à participer à ses activités politiques. Cette reconnaissance intervient dans le cadre des efforts du PNR visant à développer sa présence à l'étranger et à renforcer ses activités auprès de la diaspora. L'installation d'une structure légalement reconnue en Espagne pourrait ainsi offrir au mouvement un cadre supplémentaire pour organiser ses activités et porter ses positions dans l'espace politique et associatif espagnol.

Forte baisse des arrivées de touristes algériens en Tunisie en août 2026

Le mois d'août 2026 a marqué un net ralentissement des séjours de touristes algériens en Tunisie. Selon les données officielles reprises par Destination Tunisie, le marché algérien a reculé de 32,9 % par rapport à août 2025. Cette baisse a pesé sur l'ensemble de la fréquentation, qui a diminué de 13,6 % sur la même période. Les nuitées ont également fléchi de 10,4 %, soit plus de 500 000 nuitées en moins en un an. Ce coup de frein d'août contraste avec la tendance observée sur l'ensemble de l'année, où les visiteurs algériens restent l'un des principaux marchés touristiques du pays. Le portail national élargit ses téléservices

Dzair Digital Services accélère la dématérialisation

Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la modernisation des services publics et à renforcer la transformation numérique de l'administration, le portail national unifié « Dzair Digital Services » poursuit l'élargissement de son offre de téléservices. Le Haut-Commissariat à la Numérisation, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, vient ainsi d'intégrer deux nouvelles démarches administratives stratégiques entièrement dématérialisées. Cette nouvelle étape permet aux citoyens, aux diplômés et à la communauté universitaire et scientifique d'accomplir leurs procédures à distance, sans avoir à se déplacer auprès des administrations concernées. Les usagers peuvent désormais effectuer directement en ligne les démarches relatives à la reconnaissance et à l'octroi de l'équivalence des diplômes universitaires étrangers, ainsi que le dépôt et le suivi des candidatures aux programmes post-doctoraux. À travers cette extension, le portail national unifié franchit une nouvelle étape dans le processus de simplification et de débureaucratization des services publics. La dématérialisation de ces procédures vise notamment à réduire les délais et les contraintes administratives, à faciliter l'accès aux services et à assurer un meilleur suivi des dossiers, dans un cadre unifié, fluide et sécurisé. Pour les diplômés ayant poursuivi leurs études à l'étranger, la possibilité d'introduire et de suivre en ligne les demandes d'équivalence constitue notamment une avancée importante dans la simplification des démarches administratives. De même, la numérisation du dépôt et du suivi des candidatures aux programmes post-doctoraux offre à la communauté scientifique un accès plus direct et plus transparent à ces procédures. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique visant à rapprocher davantage l'administration du citoyen et à améliorer la qualité du service public. Elle contribue également à renforcer l'interopérabilité entre les différents secteurs et à favoriser la constitution d'un écosystème administratif numérique intégré. Le Haut-Commissariat à la Numérisation poursuit, dans ce cadre, ses concertations avec les différents départements ministériels afin d'intégrer progressivement de nouveaux téléservices au portail « Dzair Digital Services ». Cette démarche participe à la consolidation de la souveraineté numérique nationale et à l'édification d'une gouvernance publique moderne, accessible, efficace et adaptée aux attentes des citoyens, de la communauté scientifique et des opérateurs économiques.

R. N.

Dernier hommage du président Tebboune à Boualem Boualem

La dépouille de Boualem Boualem, directeur de cabinet de la Présidence de la République, est arrivée hier après-midi à Alger. Décédé la veille à Genève où il se faisait soigner d'une longue maladie, le haut responsable a été accueilli au salon d'honneur de l'aéroport international Houari Boumediene. Le président Abdelmadjid Tebboune s'est rendu sur place, entouré de hauts responsables de l'État et des proches du défunt. Il a récité la Fatiha devant la dépouille avant de présenter ses condoléances à la famille.



Les personnalités présentes se sont ensuite recueillies à leur tour. La Présidence avait annoncé le décès lundi en début de soirée, appelant la miséricorde divine sur le disparu.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

DANGERS DU GAZ ET DU MONOXYDE DE CARBONE

Sensibilisation à Béjaïa

Une campagne de sensibilisation aux risques liés au mauvais usage du gaz a été organisée, hier , au niveau de la gare routière de Béjaïa. L'initiative a été menée conjointement par les services de la Protection civile, Sonelgaz, la Direction de la santé, la Direction du commerce et Naftal.

PAR IDIR MEHDAOUI

Cette action de proximité vise à sensibiliser les citoyens aux précautions à prendre afin de prévenir les accidents domestiques liés notamment aux appareils de chauffage et aux installations de gaz. Cette campagne intervient à l'approche de la saison hivernale, période marquée par une utilisation plus fréquente des appareils de chauffage et, par conséquent, par une augmentation des risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Selon la capitaine Medjber Latifa, responsable de communication de la Protection civile, de la wilaya de Béjaïa que nous avons contacté par téléphone et qui est présente lors de cette campagne, a souligné l'importance de la forte mobilisation enregistrée à cette occasion. « La campagne a été très réussie. Nous avons constaté une forte présence des citoyens, qui se sont montrés attentifs et particulièrement intéressés par les conseils qui leur ont été prodigués », a-t-elle indiqué. Elle a également annoncé que d'autres actions similaires seront organisées prochainement dans différentes régions de la wilaya de Béjaïa, avec pour objectif de toucher un maximum de citoyens et de renforcer la prévention contre les accidents liés au gaz et au monoxyde de carbone. Parmi les principales recommandations adressées aux citoyens figure la nécessité de faire contrôler et nettoyer



les cheminées ainsi que les conduites d'évacuation des fumées par des professionnels qualifiés, avant la mise en service des appareils de chauffage. L'utilisation de détecteurs de gaz et de monoxyde de carbone a également été recommandée. Les citoyens ont été invités à s'informer sur ces dispositifs, disponibles notamment auprès de Sonelgaz, et à vérifier régulièrement l'état ainsi que la conformité de leurs appareils de chauffage. Par ailleurs, et pour une meilleure sécurité, les citoyens ont été mis en gar-

de contre l'utilisation d'appareils contre-faits ou non conformes aux normes de sécurité, appelant les consommateurs à privilégier des équipements fiables et conformes. À travers cette campagne, les organisateurs entendent rappeler qu'en matière de gaz et de chauffage, la prévention demeure la meilleure protection. Un contrôle des installations, une bonne ventilation et le respect des consignes de sécurité peuvent contribuer à éviter des accidents parfois dramatiques. ■

Vitry se mobilise pour les prisonniers sahraouis

Une soirée d'information et de solidarité en faveur des prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim depuis le 23 septembre s'est tenue lundi soir à Vitry-sur-Seine, dans la région parisienne. Organisée par l'association « Sahraouis en révolte », la rencontre a réuni des militants et des sympathisants de la cause sahraouie à La Kunda. Les échanges ont porté sur la situation des détenus du groupe de Gdeim Izik et sur la nécessité de maintenir la mobilisation en faveur de leur libération. Neuf prisonniers sahraouis de ce groupe, parmi lesquels le militant des droits humains Naâma Asfari, ont entamé une grève de la faim illimitée dans plusieurs prisons marocaines pour réclamer le respect de leurs droits. La rencontre a débuté par un rappel historique consacré au camp de Gdeim Izik, présenté par les organisateurs comme un moment important de la lutte pacifique du peuple sahraoui pour l'exercice de ses droits. Installé en 2010 près d'El Aaiún

occupée, le camp avait rassemblé des milliers de Sahraouis avant son démantèlement en novembre de la même année. Un film consacré à cette mobilisation a ensuite été projeté. Intitulé « Gdeim Izik, le camp de la résistance sahraouie », il revient sur l'histoire du camp, sa portée dans la mobilisation populaire et les circonstances de son démantèlement. La projection a été suivie d'une table ronde consacrée aux conditions de détention des prisonniers politiques sahraouis. Claude Mangin-Asfari, membre de l'Association française des amis de la RASD, et Bachir Moutik, représentant de l'Association de la jeunesse sahraouie, ont pris part aux échanges. Les intervenants ont évoqué la situation des détenus engagés dans la grève de la faim, ainsi que les inquiétudes suscitées par la dégradation de leur état et leurs conditions de détention. Les discussions ont également porté sur les démarches susceptibles d'être engagées pour renforcer leur protection et

faire entendre leurs revendications. Un échange avec le public a permis d'aborder l'évolution de la question sahraouie et les formes de solidarité pouvant être mises en place en France et dans d'autres pays. Les participants ont insisté sur la nécessité de maintenir l'attention de l'opinion publique et de mobiliser les organisations de défense des droits humains. À l'issue de la soirée, les organisateurs ont appelé à soutenir toutes les initiatives destinées à obtenir la libération des prisonniers politiques sahraouis. Ils ont également invité les militants et les associations à poursuivre leurs actions de sensibilisation, alors que la grève de la faim se poursuit dans un contexte marqué par de fortes inquiétudes sur la santé des détenus. Cette rencontre s'inscrit dans une série d'initiatives organisées en France pour faire connaître la situation des prisonniers du groupe de Gdeim Izik et rappeler la nécessité d'une solidarité internationale en faveur du peuple sahraoui.

R. N.